

LE TOMBEAU DE SAMUEL DE CHAMPLAIN ET SON TRÉSOR



DÉCOUVERTE DE LA NOUVELLE-FRANCE

« SAMUEL DE CHAMPLAIN FONDA 2 VILLES NOMMÉ QUÉBEC UNE EN 1608 ET L'AUTRE EN 1626. CHAMBLY SE TROUVE OÙ ÉTAIT LA VILLE DE QUÉBEC DE 1626. SAMUEL DE CHAMPLAIN EST MORT DANS LA VILLE DE QUÉBEC DE 1626. SAMUEL DE CHAMPLAIN REPOSE DANS LE CIMETIÈRE TRÈS SAINT CŒUR DE MARIE À CHAMBLY. »

INTRODUCTION

SEBASTIEN JANELLE, AMATEUR D'HISTOIRE, DÉCOUVRE PAR HASARD SELON UNE COPIE DE CARTE DE JEAN BOURDON DE 1640 RETRAVAILLÉE PAR PIERRE-LOUIS MORIN TROUVÉE À LA BIBLIOTHÈQUE DE MONTRÉAL EN 1970 QUE LA DITE CARTE NE REPRÉSENTE PAS LA VILLE DE QUÉBEC EN 1640 MAIS CELLE DE CHAMBLY ET CARIGNAN EN 1640. IL DÉCOUVRE SELON CETTE CARTE, L'EMPLACEMENT EXACT DE LA CHAPELLE CHAMPLAIN À CHAMBLY, L'EMPLACEMENT EXACT DU TOMBEAU DE SAMUEL DE CHAMPLAIN À CHAMBLY, L'EMPLACEMENT EXACT DU PREMIER FORT ST-LOUIS DE 1626 À CHAMBLY ET L'EMPLACEMENT EXACTE DE LA CHAPELLE DES RÉCOLLETS À CHAMBLY. LE BUT DE SA RECHERCHE PRÉCÉDENTE ÉTAIT DE TROUVER L'EMPLACEMENT EXACT DE LA CHAPELLE CHAMPLAIN ET DU TOMBEAU DE SAMUEL DE CHAMPLAIN. ET, PAR HASARD SANS LE SAVOIR SELON UN POINT SUR LA CARTE DE 1640 ET SUITE A UN ÉVÈNEMENT NATUREL DE AOUT 2015 QUI S'EST PASSÉ DANS LE VIEUX-CHAMBLY IL DÉCOUVRE L'EMPLACEMENT EXACTE DE LA SORTIE DU TUNNEL D'UNE CAVERNE DONNANT ACCÈS À LA VOUTE RENFERMANT LE TRÉSOR DE SAMUEL DE CHAMPLAIN.

SAMUEL DE CHAMPLAIN FONDA QUÉBEC (VILLE DE QUÉBEC) EN 1608 ET FONDA UNE AUTRE VILLE NOMMÉ QUÉBEC (VILLE DE CHAMBLY ET CARIGNAN) EN 1626.

LA DÉCOUVERTE SUIVANTE VOUS DONNERA TOUTES LES PREUVES EST DIVISÉE EN 6 PARTIES :

- PARTIE PRINCIPALE : VUE EN 1640 ET EN 2016
- PARTIE 1 : LE RUISSEAU ST-LOUIS
- PARTIE 2 : LA CHAPELLE CHAMPLAIN
- PARTIE 3 : LE CIMETIÈRE ET LE PREMIER FORT ST-LOUIS
- PARTIE CONCLUSION : LA VOUTE ET LES INDICES
- PARTIE PREUVES DE VALIDATION : LES PREUVES

DANS CHAQUE PARTIE, VOUS TROUVERAI UNE EXPLICATION, PLANS DE 1640 ET 2016. LE TOUT EST ACCOMPAGNÉ DE PHOTOS ET DE DOCUMENTS DÉMONTRANT LA PREUVE.

POUR LA DEMONSTRATION LES TERMES SUIVANT SERONT UTILISÉS :

QUEBEC 1608 (VILLE DE QUEBEC) = **QUEBEC**

QUEBEC 1626 (VILLE DE CHAMBLY ET CARIGNAN) = **CHAMBLY**

PARTIE PRINCIPALE #1

DANS LA CARTE DE 1640 ET CELLE DE 2016 REPRESENTANT CHAMBLY EN 2016, LES ENPLACEMENTS DES POINTS SUIVANTS SONT IDENTIQUES :

SUR CELLE DE 1640 :

- RUISSEAU
- FORT
- CIMETIERE
- RUE NOTRE DAME

SUR CELLE DE 2016 :

- RUISSEAU ST-LOUIS
- VESTIGES DU FORT
- CIMETIERE
- CHEMIN STE-THERESE À CARIGNAN

PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC

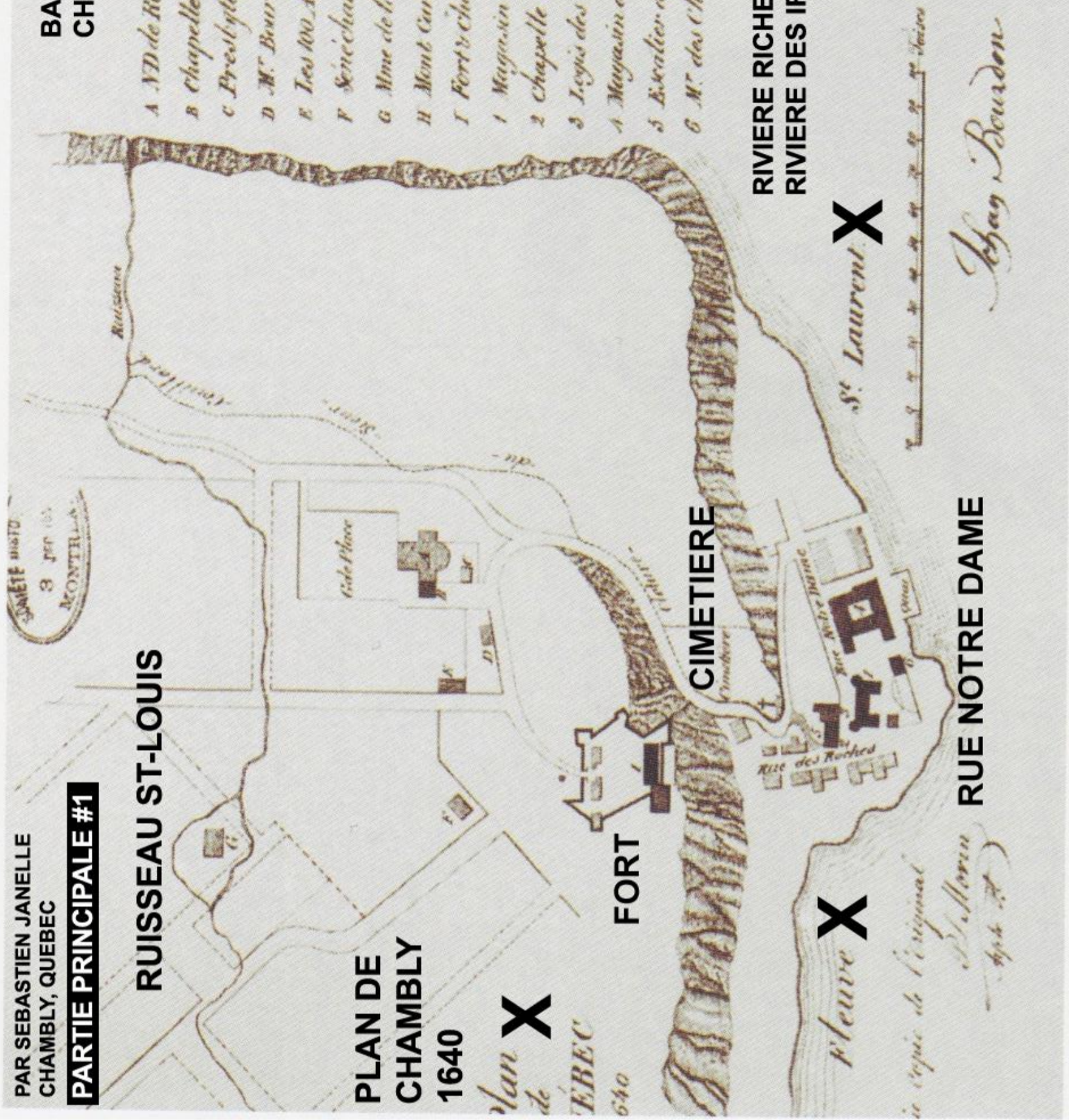
PARTIE PRINCIPALE #1

RUISSEAU ST-LOUIS

**PLAN DE
CHAMBLY
1640**

**BASSIN DE
CHAMBLY**

- A. ND de Reconnaissance.
- B. Chapelle Champlain.
- c. Presbytère.
- D. M^r. Bourdon.
- E. Les 100 Associés.
- F. Senéchau. s^{ee}.
- G. Mme de la Pellerie.
- H. Mont Carmel.
- I. Fort & Château St-Louis.
- 1. Magasin du Roi.
- 2. Chapelle des Recollets.
- 3. Logis des Recollets.
- 4. Magasin des M^rs Associés.
- 5. Escalier allant sur le Cap.
- 6. M^r. des Chaslets.



CIMENTIERE

FORT

X

X

Rivière

St. Laurent

RUE NOTRE DAME

**RIVIERE RICHELIEU
RIVIERE DES IROQUIOIS**

PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC

PARTIE PRINCIPALE #1

BASSIN
DE CHAMBLY

RUISSEAU ST-LOUIS

RIVIERE RICHELIEU
RIVIERE DES IROQUOIS

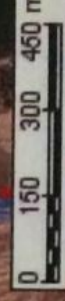
VESTIGES
DU FORT X

CIMETIERE X

CHEMIN
STE-THERESE
CARGIGNAN

CHAMBLY 2016

Map



PARTIE PRINCIPALE #2

LA CARTE DE QUEBEC EN 2016 ET CELLE DE CHAMBLY EN 2016 SONT PRESQUE IDENTIQUE.

IL EST IMPOSSIBLE D'AVOIR LA CARTE PAR GOOGLE EARTH DU RUISSEAU ST-LOUIS VIA LA COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUEBEC A CAUSE DE LA PRESENCE TROP IMPORTANTES D'ARBRES MATURES DANS LE VIEUX-CHAMBLY. DANS LA CARTE REGULIERE VENANT DU SITE DE LA COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUEBEC, IL MANQUE LA PARTIE DU RUISSEAU QUI VIENT COMPLETER L'ILE.

EN RELEVANT DIRECTEMENT SUR PLACE LA TOPONYMIE, LE RUISSEAU ST-LOUIS A CHAMBLY SE SEPRE EGALEMENT EN DEUX EN PASSANT AU MILIEU DU TERRAIN ARRIERE DU 3 LANGEVIN SUIVANT LES ARRIERES COURS JUSQU'AU 11 RUE LANGEVIN DANS LE VIEUX-CHAMBLY.

ON LE PERS ENTRE L'ARRIERE COURS DU 11 RUE LANGEVIN SOUS LA RUE IRENEE AUCLAIR JUSQU'AU 3 RUE COOPER. ON LE VOIT EN ARRIERE COURS DU 3 RUE COOPER POUR REVENIR SUR LA BANDE DU CANAL DE CHAMBLY A LA BRANCHE PRINCIPALE DU RUISSEAU ST-LOUIS.

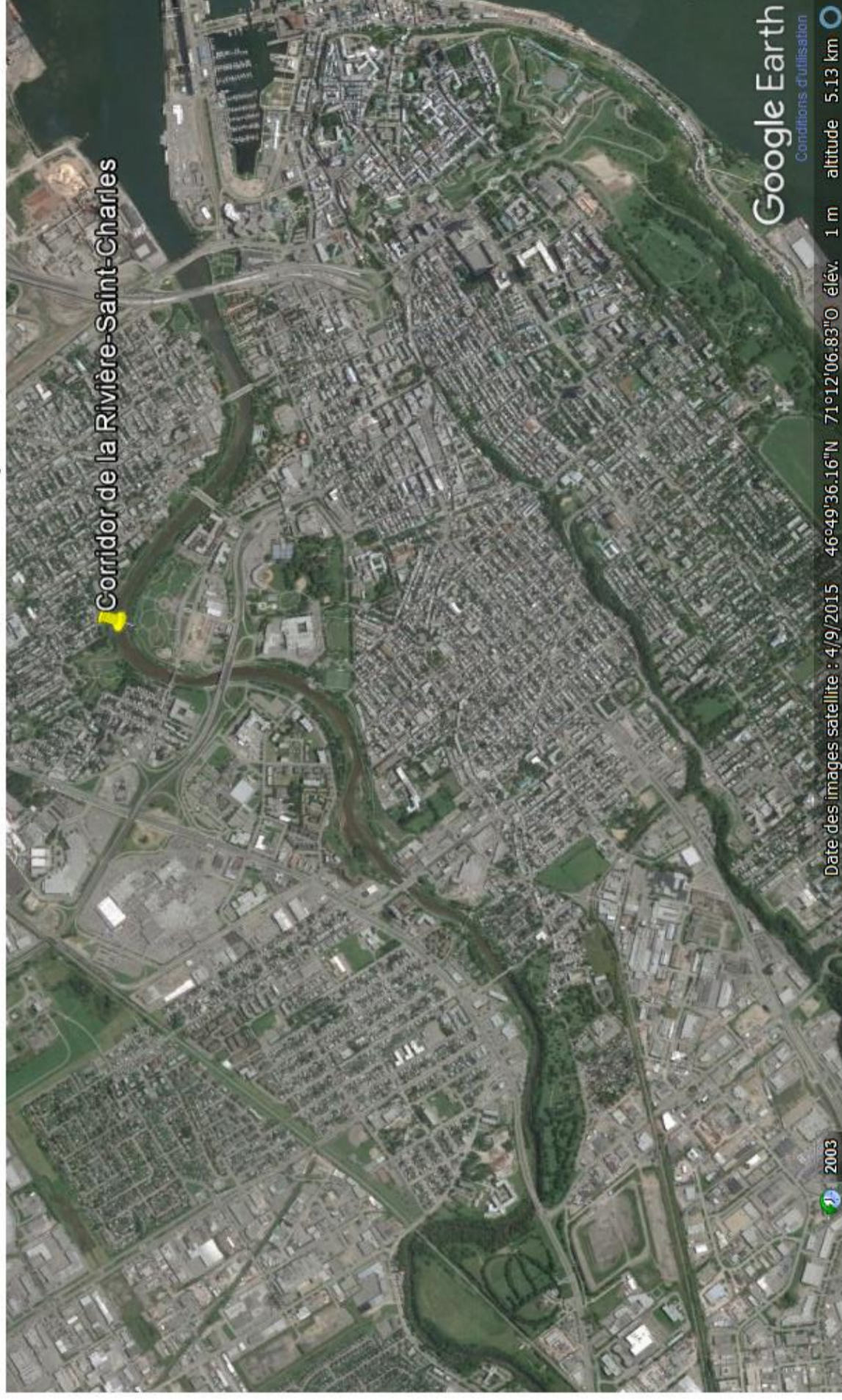
ON LE PERS EN DESSOUS DE LA RUE IRENNÉE AUCLAIRE, SOIT ENTRE LE 1 ET LE 3 LANGEVIN DANS LE VIEUX CHAMBLY.

SI LA CARTE DE 1640 SERAIT CELLE DE QUEBEC EN 1640, ON AURAIT INDIQUÉ RIVIERE ET NON RUISSEAU.

D'AUTANT PLUS QUE CELLE DE QUEBEC NOUS DEMONTRE PRÉSENTE LE BASIN LOUISE QUI ÉTAIT LA EN 1640 QU'ON NE RETROUVE PAS SUR LA CARTE DE 1640.

DONC LA CARTE DE 1640 NE REPRESENTE PAS QUEBEC EN 1640 MAIS CHAMBLY EN 1640.

QUEBEC 2016



PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC

PARTIE PRINCIPALE #2

Date de la dernière mise à jour : septembre 2018
Déclaration de services aux citoyens | Accès à l'information | Politique de confidentialité | Politique linguistique

Québec

© Gouvernement du Québec, 2012

PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC

PARTIE PRINCIPALE #2

[Retour aux résultats](#)

Chambly

[Version imprimable](#)

CHAMBLY 2016



Afficher dans Google Earth

Nécessite l'installation du logiciel Google Earth

PARTIE PRINCIPALE #3

A QUEBEC, IL Y A LA HAUTE VILLE ET LA BASSE VILLE

A CHAMBLY, ON RETROUVE EGALEMENT LA HAUTE VILLE ET LA BASSE VILLE.

LE CHEMIN DE LA CARTE DE 1640 QUI PART DE LA RUE NOTRE DAME SOIT DE LA BASSE VILLE POUR MONTER EN HAUTE VILLE EST LA RUE DE LA MONTAGNE ET SE RETROUVE DANS LA VILLE DE CARIGNAN EN 1626 QUE NOUS VERRONS DANS LA PARTIE 3.

LE CIMETIERE ET LE FORT SONT SITUÉS EN HAUTE VILLE.

LA CLOTURE DU SIEUR COUILLARD DELIMITE A CHAMBLY LA BASSE VILLE ET LA HAUTE VILLE DE LA COTE ST-PIERRE (PONT YULE) JUSQU'AU RUISSEAU ST-LOUIS QUI SE JETE DANS LE BASSIN DE CHAMBLY.

PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC

PARTIE PRINCIPALE #3

RUISSEAU ST-LOUIS

HAUTE VILLE

PLAN DE
CHAMBLY
1640

X

FORT

CIMETIERE

BASSE VILLE

X

RUE NOTRE DAME

BASSIN DE
CHAMBLY

- A ND de Recouvrance.
- B Chapelle Champlain.
- c Prestytere.
- D M. Bourdon.
- E Les 100. Associes.
- F Senéchaussée.
- G Mme de la Pellerie.
- H Mont Carmel.
- I Fort & Château St.Louis.
- 1 Magasin du Roi.
- 2 Chapelle des Recollets.
- 3 Logis des Recollets.
- 4 Magasin des Nvi. Associes.
- 5 Escalier allant sur le Cap.
- 6 M. des Chaslets.

BASSE
VILLE

RIVIERE RICHELIEU
RIVIERE DES IROQUIOIS

X

St. Laurent.

Jehan Bourdon



SAIETE MASTO.
3 per 100.
MONTRIA.

leuve X
Copie de l'original
Jehan Bourdon
Apr 17

PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC

PARTIE PRINCIPALE #3

BASSIN
DE CHAMBLY

RUISSEAU ST-LOUIS

RIVIERE RICHELIEU
RIVIERE DES IROQUOIS

BASSE
VILLE

HAUTE VILLE

VESTIGES
DU FORT X

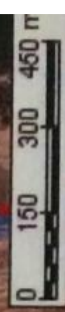
CIMETIERE X

HAUTE VILLE

CHEMIN
STE-THERESE
CARGIGNAN

CHAMBLY 2016

Map



PARTIE PRINCIPALE #5

SUR LA CARTE DE CHAMBLY DE 1667 DEMONTRANT LES SEIGNERIES CONCÉDÉES, LA PARTIE DE LA CARTE EST COUPÉ AVANT LE FORT ST-LOUIS DE 1626.

POURTANT, AU LIEU DE NOUS MONTRER LES BATIMENTS ET LA RUE DU FORT QUI VA DE L'EMPLACEMENT DE MR BOURDON JUSQU'AU FORT SELON LA CARTE DE 1640, ON NOUS NOUS MONTRE LA RUE QUI VA DU FORT ST-LOUIS (CHAMBLY) DE 1665, SOIT LA RUE ST-PIERRE AINSI QUE LA MENTION DE LA COTE ST-PIERRE EN HAUT DES RAPIDES DE CHAMBLY.

SI ON PREND LA CARTE DE QUEBEC EN 2016, NOUS VOYONS BIEN L'EMPLACEMENT DE LA RUE ST-PIERRE ET LA COTE ST-PIERRE QUI SE TROUVE SUR LE BORD DU FLEUVE ST-LAURENT.

CE QUI NOUS CONFIRME QUE CHAMBLY EST UNE REPRESENTATION PLUS PETITE DE QUEBEC EN 1640; CHAMBLY ET QUEBEC SONT QUASI IDENTIQUE A L'EXEPTION DU BASSIN LOUISE QUI EST A QUEBEC. CE QUI NOUS COMFIRME QUE LA CARTE DE 1640 EST BIEN CELLE REPRENSANTANT CHAMBLY EN 1640.



PARTIE PRINCIPALE #6

DANS LA CARTE DE 1640, SÉBASTIEN JANELLE DIVIS CETTE CARTE EN 3 PARTIES.

DANS LA CARTE DE CHAMBLY DE 2016, IL DIVISE ÉGALEMENT CETTE CARTE EN 3 PARTIES.

LA RUE NOTRE DAME DANS LA BASSE VILLE EST LE CHEMIN STE-THERESE A CARIGNAN.

LES 3 PARTIES DE LA CARTE DE 1640 SONT IDENTIQUES A CELLE DE LA CARTE DE CHAMBLY EN 2016 CE QUI NOUS CONFIRME ENCORE UNE FOIS QUE LA CARTE DE 1640 EST BIEN LA REPRESENTATION DE CHAMBLY.

PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC

PARTIE PRINCIPALE #6

RUISSEAU ST-LOUIS

BASSIN DE
CHAMBLY

- A. ND de Recouvrance.
- B. Chapelle Champlain.
- C. Prestytere.
- D. M^r. Bourdon,
- E. Les 100. Associes.
- F. Senéchaussée.
- G. Mme de la Pellerie,
- H. Mont Carmel.
- I. Fort & Château St. Louis.
- 1. Magasin du Roi,
- 2. Chapelle des Recollets.
- 3. Logis des Recollets.
- 4. Magasin des NV. Associes.
- 5. Escalier allant sur le Cap.
- 6. M^r. des Chaslets.

PARTIE 1

PARTIE 2

PARTIE 3

PLAN DE
CHAMBLY
1640

FORT

CIMETIERE

RIVIERE RICHELIEU
RIVIERE DES IROQUIOIS

X

X

St. Laurent

RUE NOTRE DAME

0 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 Toises

Jehan Bourdon

Copie de l'original
M. Morin
Apr 17



PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC

PARTIE PRINCIPALE #6

PARTIE 1

PARTIE 2

PARTIE 3

RIVIERE RICHELIEU
RIVIERE DES IROQUOIS

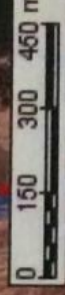
RUISSEAU ST-LOUIS

BASSIN
DE CHAMBLY

CHEMIN
STE-THERESE
CARNIGAN

VESTIGES
DU FORT X
CIMETIERE X

CHAMBLY 2016



Map

PARTIE 1 #1

NOUS AVONS VUE L'IMPLEMENTATION DU RUISSEAU DANS LA PARTIE PRINCIPALE #2 DÉJÀ. LE RUISSEAU CORRESPOND BIEN AU RUISSEAU ST-LOUIS A CHAMBLY QUI PASSE DANS LE VIEUX CHAMBLY.

SÉBASTIEN JANELLE IMPLANTE SUR LA CARTE DE 1640 L'EMPLACEMENT DE LA RUE BOURGOGNE DE 2016 A CHAMBLY.

SÉBASTIEN JANELLE IMPLANTE SUR LA CARTE DE 2016 L'EMPLACEMENT DE LA RUE ST-PIERRE DE 1640 A CHAMBLY.

PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC

PARTIE 1 #1

RUISSEAU ST-LOUIS



RUE BOURGOGNE 2016

RUE ST-PIERRE 1640

PARTIE 1



**BASSIN DE
CHAMBLY**

- A. VD de Recouvrance.
- B. Chapelle Champlain.
- C. Presbytère.
- D. M^r Bourdon.



PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC

[Retour aux résultats](#)

Chambly

PARTIE 1 #1

Version imprimable



**CHAMBLY
2016**

Afficher dans Google Earth

Nécessite l'installation du plugiciel Google Earth

PARTIE 2 #1

SUR LA CARTE DE 1640...

- *SÉBASTIEN JANELLE IMPLANTE L'EMPLACEMENT DE LA RUE BOURGOGNE DE 2016 A CHAMBLY.*
- *SÉBASTIEN JANELLE IMPLANTE L'EMPLACEMENT DE LA RUE VIENS DE 2016 A CHAMBLY.*
- *SÉBASTIEN JANELLE IMPLANTE L'EMPLACEMENT DE LA RUE DES CARRIERES DE 2016 À CHAMBLY.*
- *SÉBASTIEN JANELLE IMPLANTE L'EMPLACEMENT DE LA RUE DE L'ÉGLISE DE 2016 A CHAMBLY.*
- *SÉBASTIEN JANELLE LOCALISE SUR LA CARTE LA COTE ST-PIERRE SELON CARTE DE CHAMBLY EN 1667.*
- *LA RUE LAFONTAINE A CHAMBLY S'APPELAIT AVANT LA RUE DU MARCHÉ, SEBASTIEN JANELLE L'A ÉGALEMENT IMPLANTÉ. ELLE SE TROUVE DIRECTEMENT DEVANT LA GRANDE PLACE DE LA CARTE DE 1640.*

SUR LA CARTE DE 2016 A CHAMBLY...

- *SÉBASTIEN JANELLE IMPLANTE L'EMPLACEMENT DE LA RUE ST-PIERRE DE 1640.*
- *SÉBASTIEN JANELLE IMPLANTE L'EMPLACEMENT DE LA RUE DU FORT DE 1640.*
- *SÉBASTIEN JANELLE IMPLANTE L'EMPLACEMENT DE LA RUE DU TRESOR DE 1640.*
- *LA RUE LAFONTAINE A CHAMBLY S'APPELAIT AVANT LA RUE DU MARCHÉ, SÉBASTIEN JANELLE L'A ÉGALEMENT IMPLANTÉ.*
- *SÉBASTIEN JANELLE LOCALISE SUR LA CARTE LA COTE ST-PIERRE SELON LA CARTE DE CHAMBLY EN 1667.*

LE POINT A EST ND DE RECOUVERANCE SITUÉ A L'INTERSECTION DE LA RUE VIENS ET DE LA RUE BOURGOGNE, DEVANT L'ÉGLISE TRES SAINT CŒUR DE MARIE.

LE POINT B EST L'EMPLACEMENT DES VESTIGES DE LA CHAPELLE CHAMPLAIN SITUÉ ENTRE LE COIN ARRIERE DE L'ÉGLISE TRES SAINT CŒUR DE MARIE ET LA RUE VIENS. IL N'Y A AUCUNE RAISON POUR QUE CETTE RUE SOIT COMME CELA AU LIEU D'ÊTRE EN LIGNE DROITE SAUF POUR CONTOURNER LES VESTIGES DE LA CHAPELLE CHAMPLAIN. REGARDEZ L'IMAGE DE LA COMMISION DE TOPOLYMIE DU QUEBEC, LA RUE TRES LARGE AVANT QUE LA VILLE LA REFASSE AU DEBUT 2010.

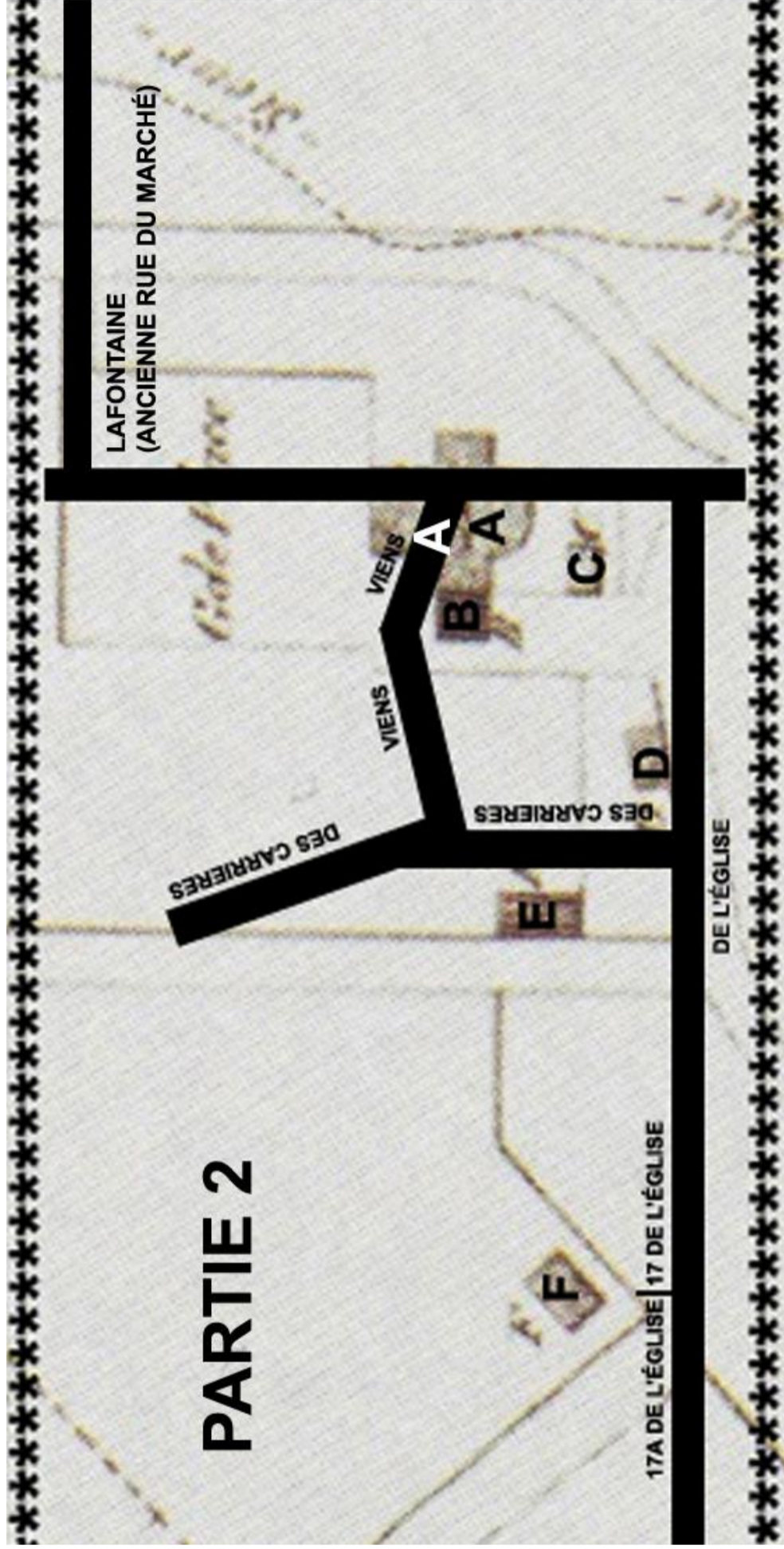
A L'ENDROIT DU BATIMENT C, SOIT LE PRESBYTAIRE EST SITUÉ A LA MEME PLACE QUE L'ANCIEN PRESBYTERE DE L'ÉGLISE TRES SAIN COEUR DE MARIE.

L'ÉGLISE TRES SAINT COEUR DE MARIE DE 1956 EST SITUÉ ENTRE LES POINTS A B C.

LE POINT D, MR BOURDON EST L'EMPLACEMENT DE LA CHAPELLE QUI A BRULÉ LE 21 MAI 1957. PHOTO A L'APPUIE.

LE POINT E, L'EMPLACEMENT DES CENTS ASSOCIÉS EST L'ÉGLISE QUI EST DEVENU PAR LA SUITE UN SALON FUNERAIRE ET MAINTENANT LES BUREAUX DU SALON FUNERAIRE.

LE POINT F, L'EMPLACEMENT DU SENÉCHAUSÉE QUI EST SITUÉ OÙ SONT LES MAISONS DU 17 ET 17A DE L'ÉGLISE.



- 1 Magasin du Roi,
- 2 Chapelle des Récollets,
- 3 Logis des Récollets,
- 4 Magasin des M^{rs}. Associés
- 5 Escalier allant sur le Cap
- 6 M^{rs}. des Chaslets,

- A M^{rs}. de Reconnaissance,
- B Chapelle Champlain,
- C Presbytère,
- D M^{rs}. Bourdon,
- E Les 100 Associés,
- F Senechaussée,
- G Mme de la Peltre,
- H Mont Carmel,
- I Fort & Château St. Louis,

PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC

PARTIE 2 #1

**PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC**

PARTIE 2 #1





CHAMBLY 2002

Date de la dernière mise à jour : septembre 2016

[Accès à l'information](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Politique linguistique](#)



© Gouvernement du Québec, 2012

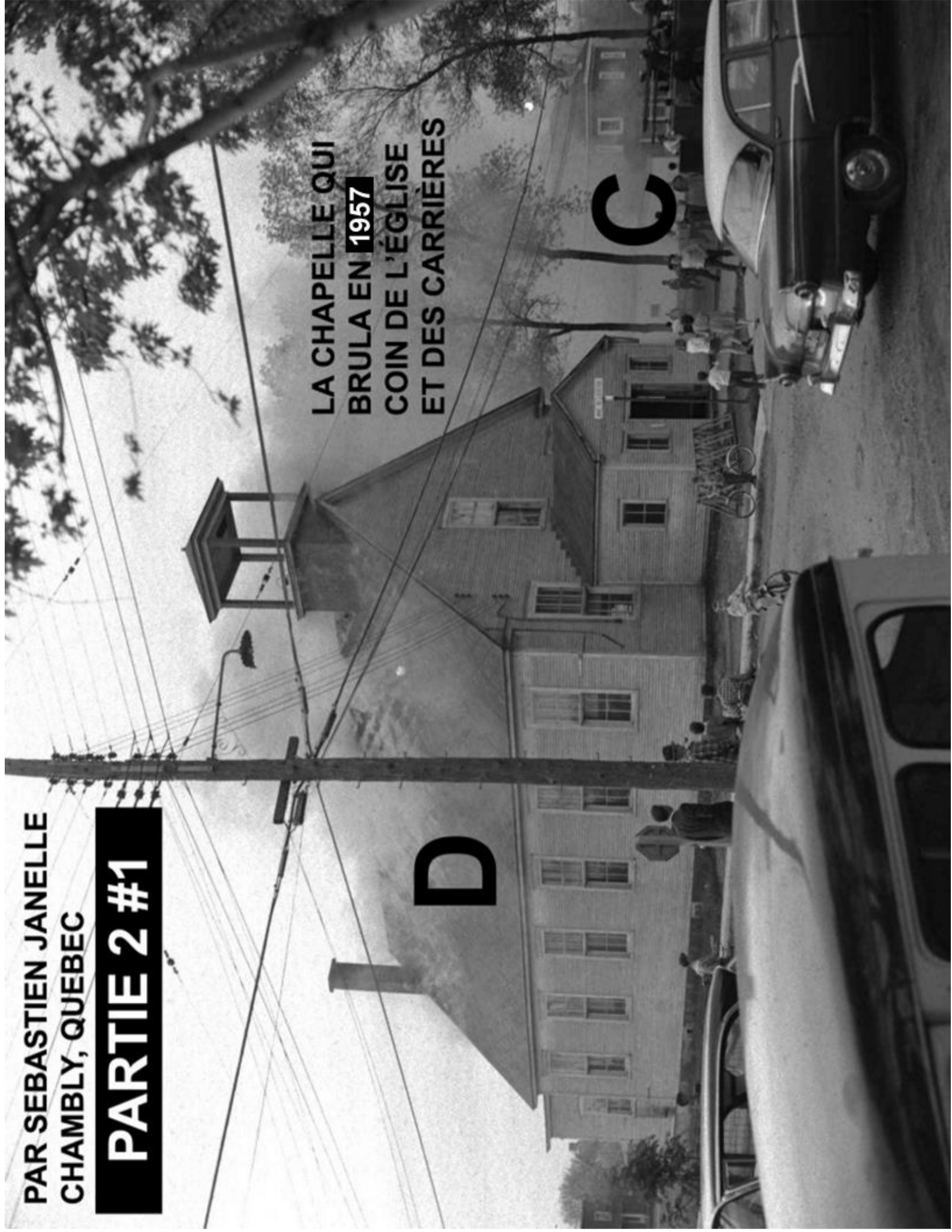
PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC

PARTIE 2 #1

PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC

PARTIE 2 #1

LA CHAPELLE QUI
BRULA EN 1957
COIN DE L'ÉGLISE
ET DES CARRIÈRES



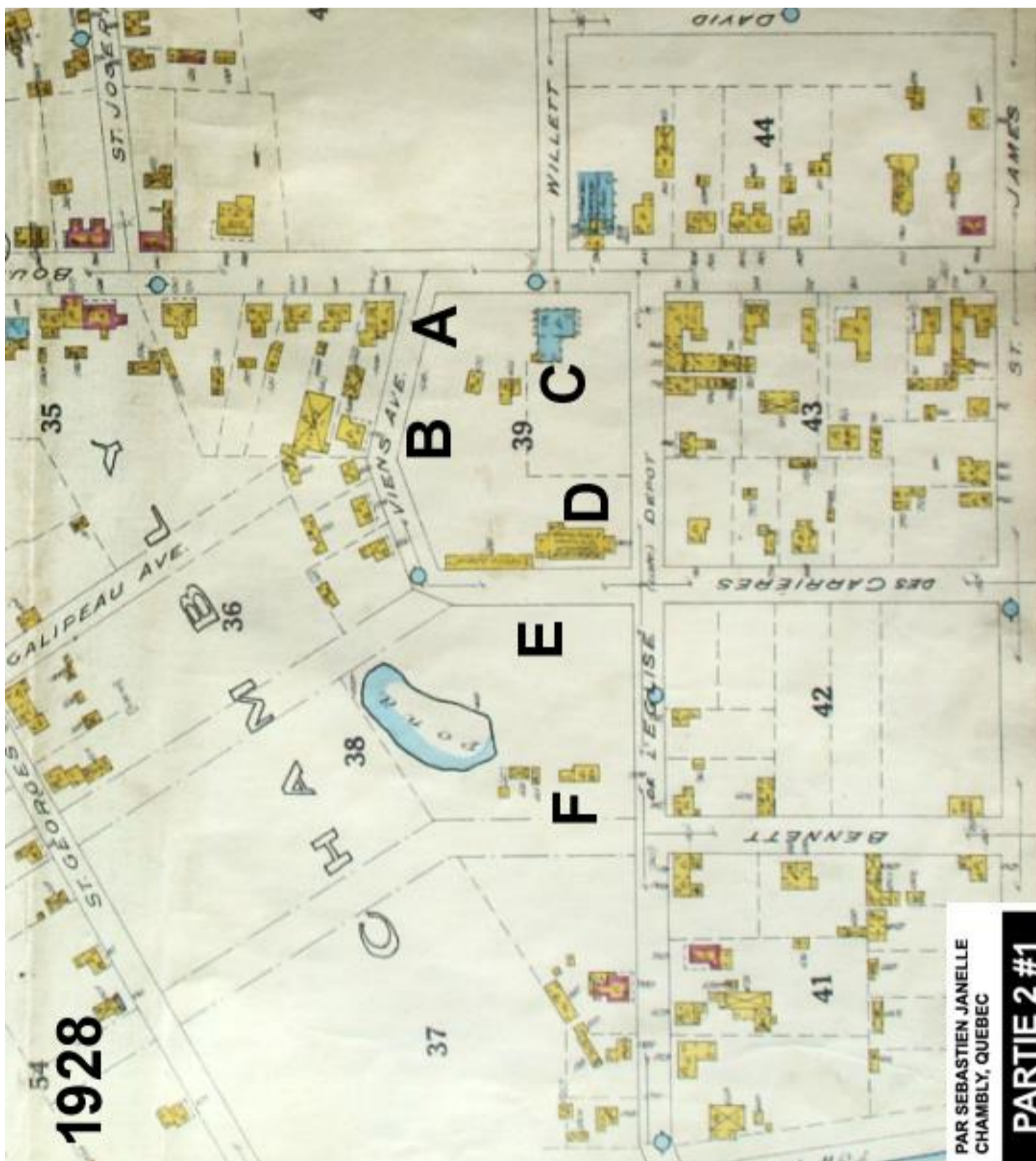
SUR LA CARTE SUIVANTE EN 1913 DE CHAMBLY, LA PRÉSENCE D'UN BATIMENT AU POINT B DEVRAIT ÊTRE CELUI DE LA CHAPELLE CHAMPLAIN ET DONNERAIT L'EXPLICATION POURQUOI LA RUE VIENS CONTOURNE CE BATIMENT IMPORTANT. SI CE BATIMENT SERAIT SIMPLEMENT UNE GRANGE, IL AURAIT ÉTÉ FACILE DE LA DEMOLIRE ET DE POSITIONNER LA RUE VIENS DROITE. LA PREMIÈRE CHAPELLE CHAMPLAIN A ÉTÉ LA PROIE DES FLAMMES EN JUIN 1640 ET RECONSTRUITE PAR LA SUITE AVANT MAI 1641.

AU POINT D, ON VOIT BIEN QUE LA CHAPELLE QUI A BRULÉ EN 1957 N'EST PAS PRÉSENTE SUR LA CARTE. CETTE EMPLACEMENT EST CELUI DE MR BOURDON ET DU TRÉSOR. IL Y A MENTION DE DEPOT DEVANT LE POINT D SUR LA RUE DE L'ÉGLISE.



SUR LA CARTE SUIVANTE EN 1928 DE CHAMBLY, ON VOIT AU POINT B DE LA CHAPELLE CHAMPLAIN QUE LE BATIMENT NE S'Y TROUVE PLUS.

AU POINT D, ON VOIT BIEN LA PRÉSENCE DE LA CHAPELLE QUI A BRULÉ EN 1957. IL Y A MENTION ENCORE DE DEPOT MAIS CETTE FOIS-CI AVEC LA RUE DE L'ÉGLISE D'INSCRITE. EST-CE UNE MENTION POUR NOUS DIRE QUE LE TRESOR EST BIEN EN PLACE AU POINT D ET CELA A L'EMPLECEMENT EXACTE DU NOM DEPOT. CETTE MENTION DEPOT EN ANGLAIS ET A L'ENVERS DONNE « TOPED » QUI SIGNIFIE EN FRANÇAIS COURONNÉE.

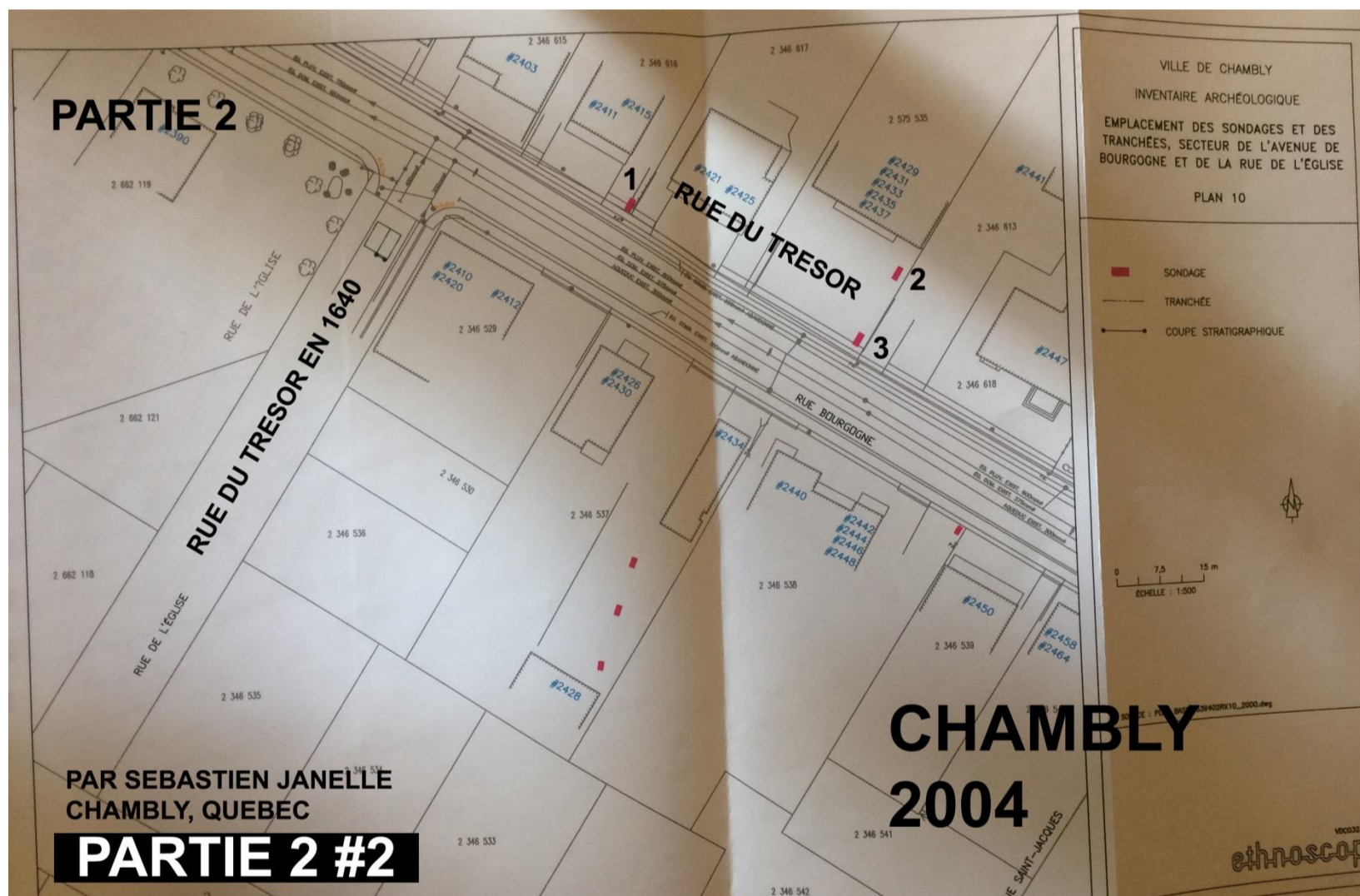


PARTIE 2 #2

LORS DE LA REFLEXION DE LA RUE BOURGOGNE EN 2004, UN INVENTAIRE ARCHEOLOGIQUE A ÉTÉ FAIT ENTRE LA MAIRIE ET LE PONT YULE DANS LE VIEUX CHAMBLY.

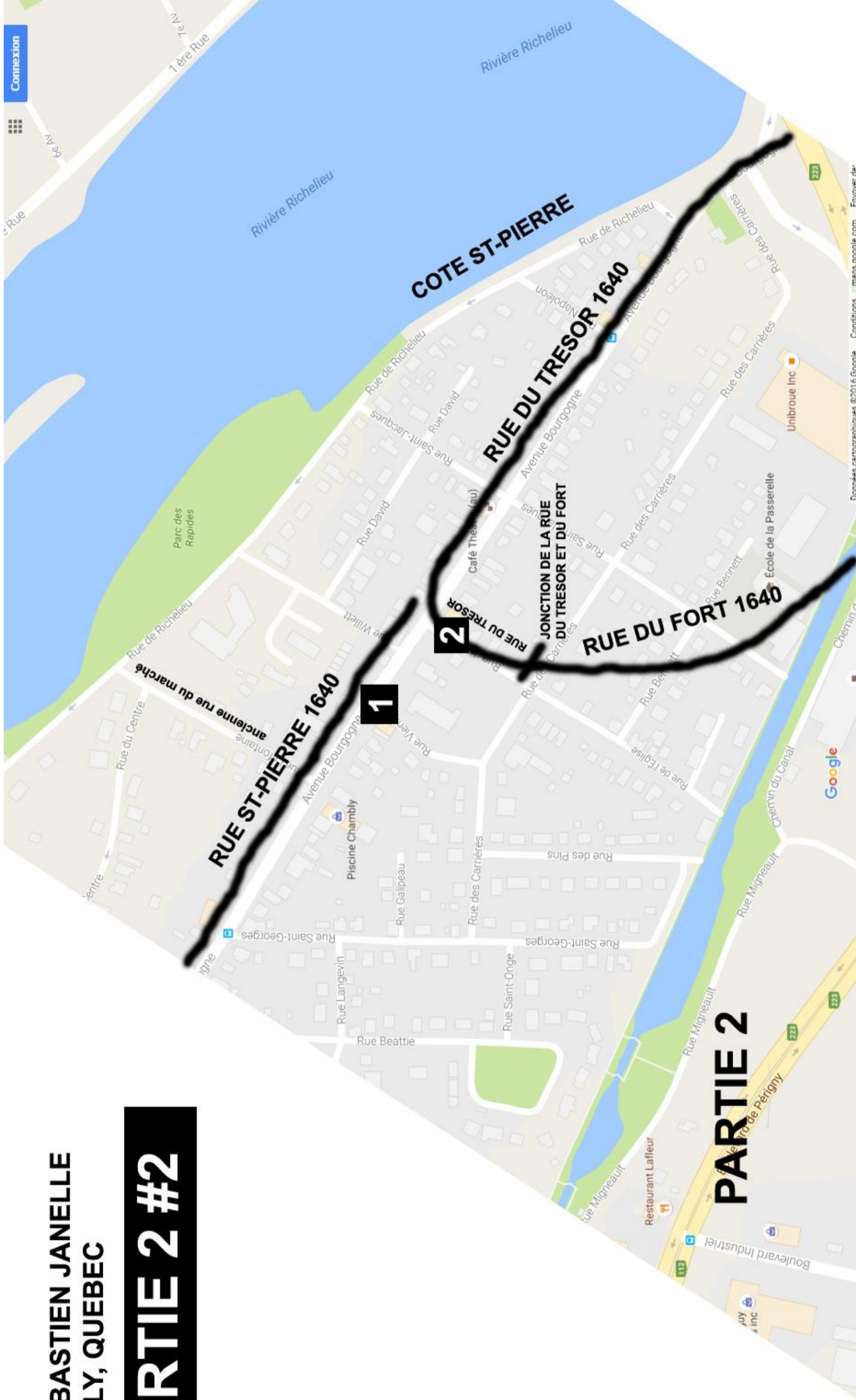
DANS LA PREMIERE PORTION DE LA RUE DE L'ÉGLISE A L'INTERSECTION DE LA RUE BOURGOGNE A CHAMBLY, LA CONCLUSION DEMONTE LA PRESENCE D'UNE RUE ANCIENNE. IL S'AGIT DE LA RUE DU TRESOR SUR LA CARTE DE 1640.

EN 2004 ÉGALEMENT, LES ARHEOLOGUES LOCALISENT LA RUE DU TRESOR DE 1640 SANS LE SAVOIR SOIT A COTE DE LA RUE BOURGOGNE DANS LA BASSE VILLE. SÉBASTIEN JANELLE IDENTIFIE LA RUE DU TRESOR DU LA CARTE DE 2004 AINSI QUE LES POINTS 1 2 3 DES ENDROITS OU LES ARCHEOLOGUES ONT TROUVÉ L'ANCIENNE RUE.



**PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC**

PARTIE 2 #2



6.0 CONCLUSION

PARTIE 2 #2

L'inventaire archéologique réalisé à Chambly au printemps 2004 a permis de déterminer si des ressources archéologiques préhistoriques pouvaient être menacées par le projet de réfection de l'avenue Bourgogne et d'établir la présence éventuelle de vestiges de l'occupation historique des lieux. Malgré la mise en œuvre d'une cinquantaine de sondages, aucune trace d'une occupation préhistorique n'a été décelée aux abords de l'avenue Bourgogne. Toutefois, des vestiges de la période historique ont été découverts en plusieurs endroits. Ainsi, le long de l'avenue Bourgogne, des couches d'occupation du XIX^e siècle ont été mises au jour aux numéros civiques 2271, 2554 et 2560 et des rehaussements datant probablement de la même période ont été identifiés aux numéros civiques 2274 et 2545. Sur la rue Beattie a été retrouvée une aire de circulation du milieu du XIX^e siècle, alors qu'une aire de circulation un peu plus ancienne a été identifiée sur la rue de l'Église. Un niveau d'occupation du milieu ou de la deuxième moitié du XIX^e siècle était présent dans la rue Viens. Enfin, deux sites archéologiques ont été délimités lors de l'intervention. Le premier, BiFh-16, regroupe le 2136 avenue Bourgogne et l'extrémité nord de la rue Dumaine; un dallage et un mur de refend d'une écurie construite en 1813 y ont été découverts. Le second, BiFh-17, correspond au 2259 avenue Bourgogne, où fut mis au jour le coin sud-ouest d'un bâtiment datant du milieu ou de la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Ce bilan révèle que les abords de l'avenue Bourgogne recèlent un potentiel archéologique significatif, malgré les perturbations engendrées par le développement domiciliaire au cours du XX^e siècle. Il est donc recommandé que toute autre excavation aux abords de l'avenue Bourgogne, y compris sur les sites BiFh-16 et BiFh-17, soit à nouveau accompagnée d'une intervention archéologique. Par ailleurs, un archéologue devrait être mandaté lors de travaux d'excavation à l'emplacement du camp militaire (entre le fort Chambly et la rue Beattie) afin de déterminer l'impact de ces travaux sur les ressources archéologiques et de formuler le cas échéant une stratégie d'intervention au terrain.

PARTIE 3 #1

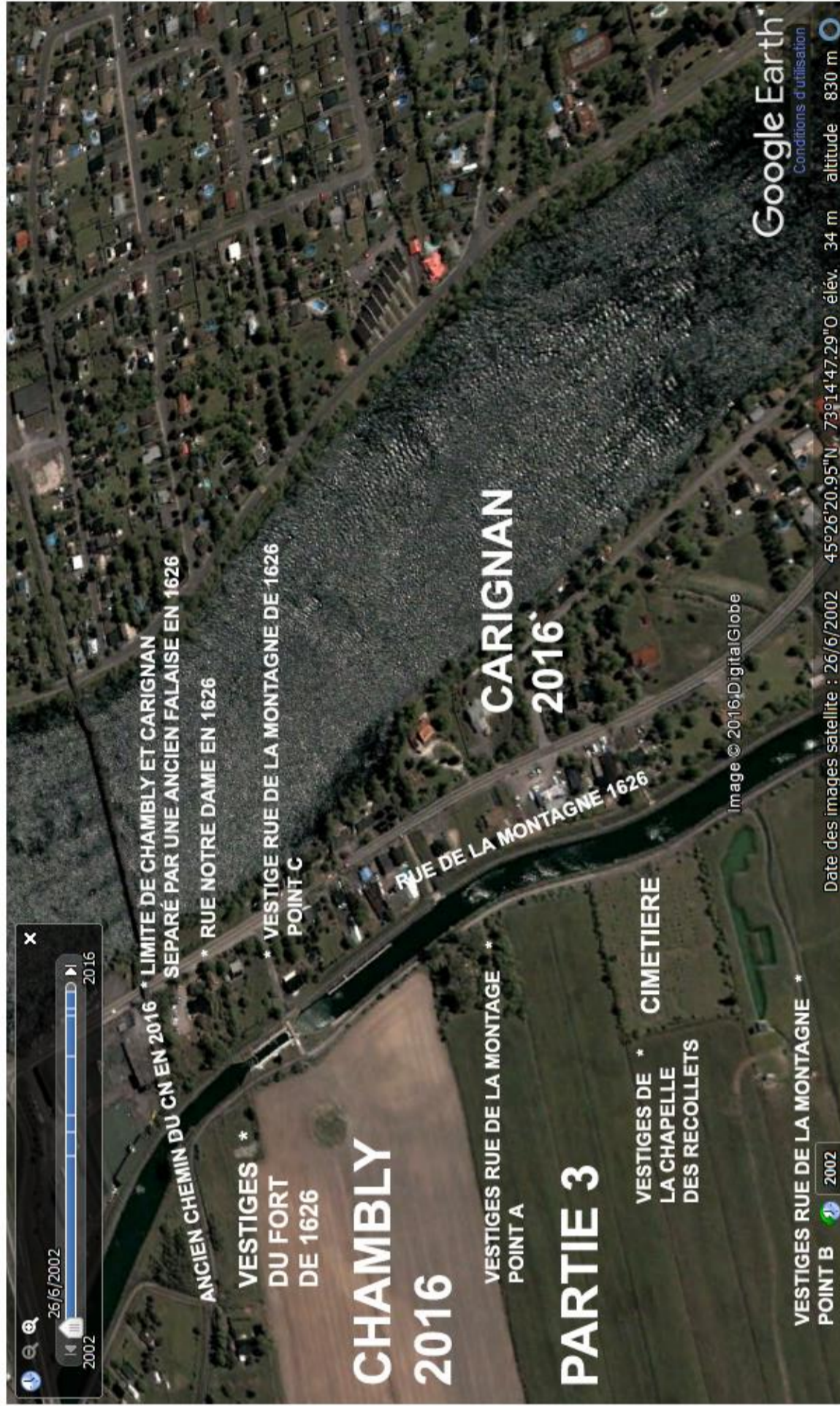
DANS CETTE PARTIE NOUS RETROUVONS L'EMPLACEMENT DE LA FALAISE ENTRE LE FORT ET LE CIMETIERE QUI EST MAINTENANT UNE RUE DESCENDANTE. NOUS LOCALISON SUR LA CARTE LES VESTIGE ENCORE PRESENTE AUJOURD'HUI EN 2016 DE LA RUE DE LA MONTAGNE QUI PASSE A COTE DU CIMETIERE. NOUS LOCALISONS LES VESTIGES DU FORT ST-LOUIS DE 1626. NOUS LOCALISONS LES VESTIGES DE LA CHAPELLE DE 1626 SOIT LA CHAPELLE DES RECOLLETS AU POINT 2. PAR LA SUITE NOUS ALLONS PRENDRE CHAQUE EMLACEMENT ET LA DEMONTRER SUR LA CARTE DE CHAMBLY EN 2016 SELON DES IMAGES SATELITES.

SÉBASTIEN JANELLE IDENTIFIE SUR UNE SECONDE CARTE LA RUE DE LA MONTAGNE DE 1626 SUR LA CARTE DE CHAMBLY EN 2016.

LE GENRE DE FALAISE QU'ON VOIT SUR LA CARTE DE 1640 ENTRE LE CIMETIERE ET LA RUE DE LA MONTAGNE, SOIT A L'EMPLACEMENT DE L'ANCIEN CHEMIN DE FER DU CN, EST SIMPLEMENT UNE PARTIE BASSE COMME UNE ANCIEN RUISSEAU.

SÉBASTIEN JANELLE LOCALISE SUR LA PHOTO QUE MAINTENANT C'EST LE CHEMIN STE-THERESE QUI REJOINT CHAMBLY ET CARIGNAN QUI EST SUR PLACE EN 2016.

SÉBASTIEN JANELLE LOCALISE SUR LA CARTE DE 2016 LA RUE DU FORT DE 1626 QUI PASSE PAR DESSUS LE CANAL DE CHAMBLY EN 1626.



PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC

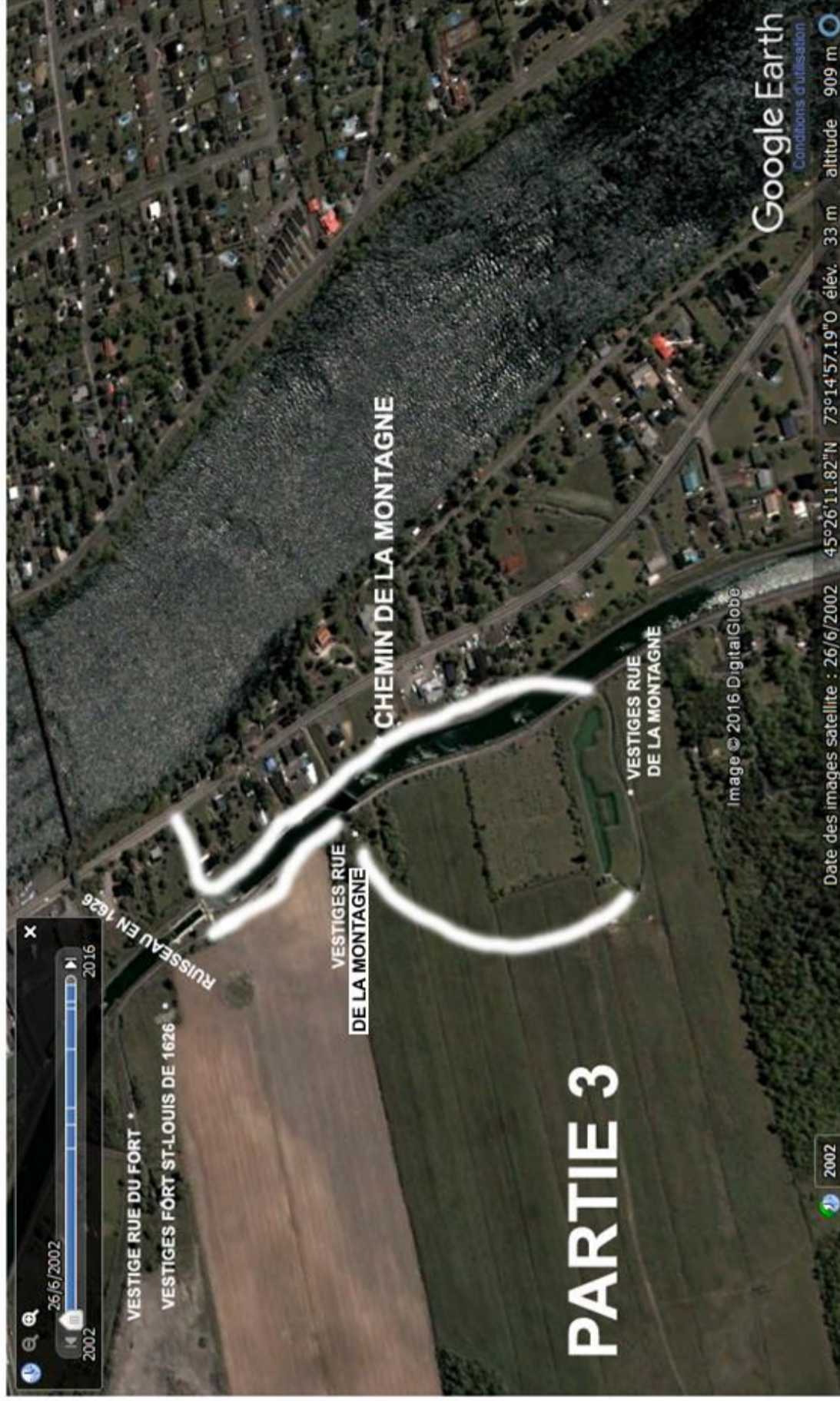
PARTIE 3 #1

Date de la dernière mise à jour : septembre 2016

Déclaration de services aux citoyens | Accès à l'information | Politique de confidentialité | Politique linguistique



© Gouvernement du Québec, 2012



**PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC**

Date de la dernière mise à jour : septembre 2016

Déclaration de services aux citoyens | Accès à l'information | Politique de confidentialité | Politique linguistique

PARTIE 3 #1

Québec

© Gouvernement du Québec, 2012



PAR SEBASTIEN JANELLE de la dernière mise à jour : septembre 2016
CHAMBLY, QUÉBEC Services aux citoyens | Accès à l'information | Politique de confidentialité | Politique linguistique

Québec

gouvernement du Québec, 2012

PARTIE 3 #1

PARTIE 3 #2

NOUS VERRONS SUR IMAGES SATELITES LES VESTIGES DU FORT ST-LOUIS DE 1626 BIEN PRESENTE A CHAMBLY. LE PRESENT TERRAIN APPARTIENT A PARC-CANADA MAIS AUCUNE MENTION DE CESSION, VENTE, DE LEGATION PAR TESTAMENT OU PAR DECLARATION DE TRANSMISSION N'EST INSCRITE AUX INDEX AUX IMMEUBLES. EN D'AUTRES MOTS; LE DIT TERRAIN APPARTIENT ENCORE A LA COURONNE AUJOURD'HUI.

A L'HOTEL DE VILLE DE CHAMBLY, BIEN EN VUE SUR LE MUR EST AFFICHÉ DEUX PHOTOS DU FORT ST-LOUIS DE 1626. LA PERSONNE QUI AVAIT IDENTIFIÉ LE FORT COMME ETANT L'USINE A COTON A DIT FAUT, IL SAGIT DU FORT ST-LOUIS DE 1626. LA PHOTO DATE ENTRE 1912 ET 1935.

L'ANCIEN RUISSEAU SEPRE CHAMBLY ET CARIGNAN ENTRE 1912 ET 1935 SELON LA PHOTO. SÉBASTIEN JANELLE A LOCALISÉ LE CHEMIN DU CN SUR LA CARTE DE 1640 ET DE 2016.

UNE PASSERELLE QUI REJOINT CHAMBLY ÉTAIT LA ENTRE 1912 ET 1935. SÉBASTIEN JANELLE LOCALISE CETTE PASSERELLE SUR LA PHOTO EN 2016.

SÉBASTIEN JANELLE LOCALISE LE RUISSEAU SUR LA PHOTO DE CHAMBLY EN 2016



VESTIGES DU FORT
ST-LOUIS DE 1626

ANACHE

VERTE

PARTIE 3

PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC

57005- Chambly

PARTIE 3 #2

Échelle 1:281

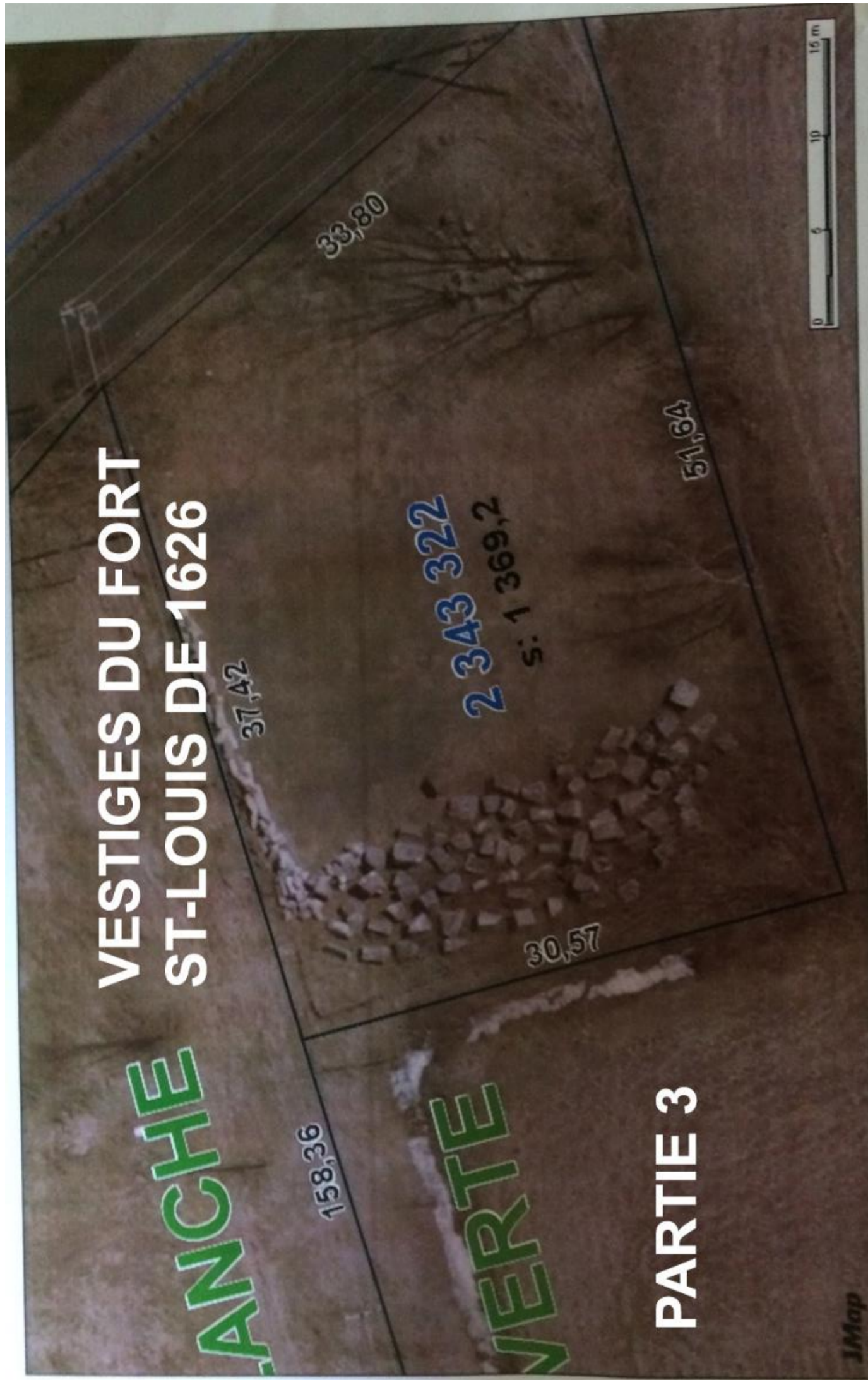
VESTIGES DU FORT ST-LOUIS DE 1626

JANICHE
VERTE

PARTIE 3

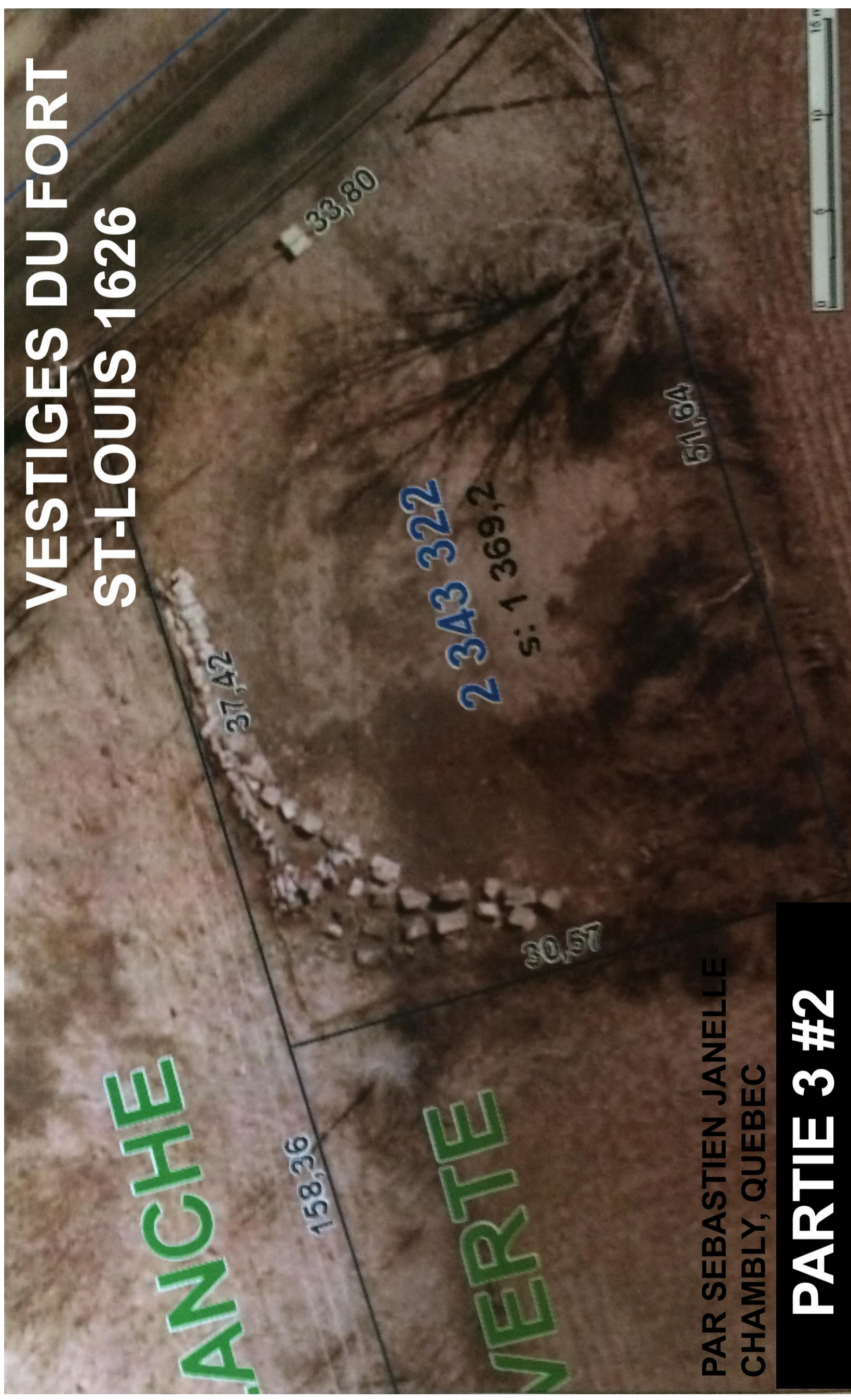
PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC 57005- Chambly

PARTIE 3 #2



Échelle 1:287

VESTIGES DU FORT ST-LOUIS 1626



PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC

PARTIE 3 #2

PARTIE 3

FORT ST LOUIS DE 1626

ANCIEN CHEMIN DU CN

**BENNETT
PARTIE
QUI A BRULER
LE 11 MARS 1977**

RUISSEAU

CARIGNAN

CHAMBLY

**PASSERELLE ENTRE CHAMBLY
ET CARIGNAN ENTRE 1912 ET 1935**

**PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC**

PARTIE 3 #2

FORT ST-LOUIS DE 1626

**RUE DU FORT EN 1626
CHEMIN DU CANAL DE
CHAMBLY EN 2016**

PARTIE 3

**PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC**

PARTIE 3 #2



**CARIGNAN
EN 2016**

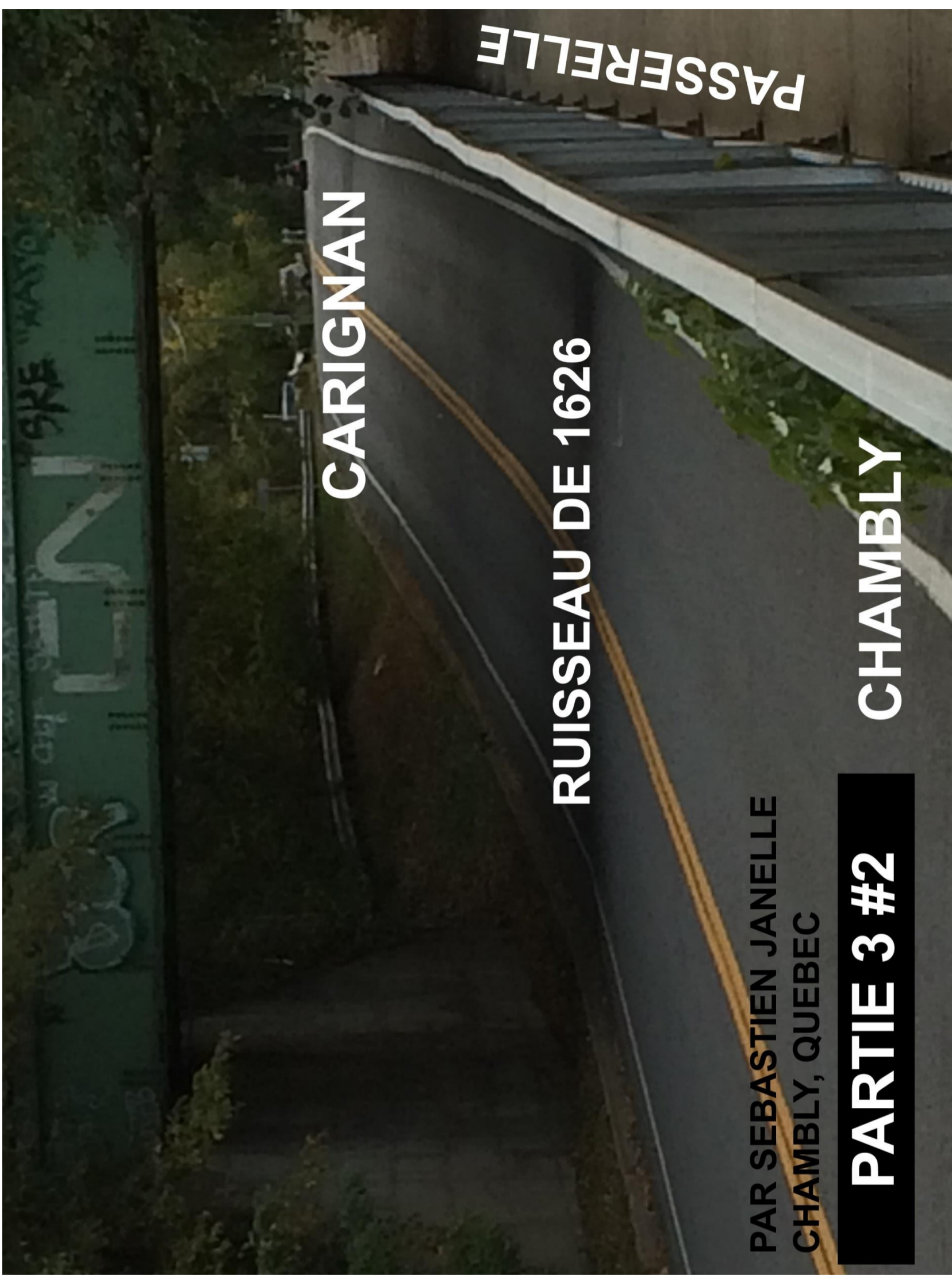


PASSERELLE

**PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC**

**CHAMBLY
EN 2016**

PARTIE 3 #2



CARIGNAN

RUISSEAU DE 1626

CHAMBLY

**PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC**

PARTIE 3 #2

PARTIE 3 #3

LE CIMETIERE DE LA CARTE DE 1640 EST LE CIMETIERE TRES SAINT COEUR DE MARIE A CHAMBLY SUR LA BANDE DU CANAL. LE CIMETIERE A ÉTÉ DONNÉ À LA PAROISSE PAR DECLARATION DE TRANSMISSION EN 1914. LE RESPONSABLE DE LA PAROISSE A CONFIMÉ A L'ÉTÉ 2015 QUE LE CIMETIERE LEUR A ÉTÉ DONNÉ À CAUSE DE DEUX PIERRE TOMBALE A GAUCHE QUI N'EST PLUS LA AUJOURD'HUI ET UNE A DROITE QUI EST TOUJOURS PRESENTE TAILLÉ DANS LA PIERRE. CETTE PIERRE TOMBALE DEVRIT ETRE CELLE DE SAMUEL DE CHAMPLAIN, SAMUEL DE CHAMPLAIN A ÉTÉ ENTERRÉ DANS UN CIMETIERE AVEC DEUX AUTRE PERSONNES. IL EST MORT LE 25 DECEMBRE 1635 A QUEBEC... SOIT QUEBEC DE 1626 (VILLE DE CHAMBLY ET CARIGNAN).

SUR LA VUE DU SATELITTE VOUS POURRAI VOIR EN HAUT A DROITE, L'EMPLACEMENT DES VESTIGES DE LA CHAPELLE DES RECOLLETS. DANS CE CIMETIERE, VERS 1982, IL Y AVAIT UNE MOZAIQUE PAR TERRE DU DRAPEAU DE LA NOUVELLE-FRANCE.

EN REGARDANT LE PLAN DU CIMETIERE, LA PIERRE TOMBALE EST EFFECTIEMENT DE TROP DANS LE CIMETIERE ET NON REPERTORIÉ.

SÉBASTIEN JANELLE LOCALISE EN PHOTO LA POSITION DE L'ENCIENTE ESCALIER QUI MONTE DE LA BASSE VILLE JUSQU'À LA RUE DE LA MONTAGNE DE 1626 EN HAUTE VILLE À CHAMBLY EN 2016. LES VESTIGES NE SONT PLUS LÀ AUJOURD'HUI.



PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC

PARTIE 3 #3

**PIERRE TOMBALE DE
SAMUEL DE CHAMPLAIN**

TOMBEAU DE SAMUEL DE CHAMPLAIN

Section A No 1 @ 90
à droite de la barrière principale

108'-0"

500

49	BENOIT CONRAD	58	DUGRE ART.	12	PAPINEAU WILSON	13	BESSETTE MME MARCEL	24	24
50	BENOIT MILLE C.	59	COLLETTE ELIE	11	QUELLETTE MME THEO.	14	MME. CHARLES	23	23
51	BRUNELLE MILLE C.	60	COLLETTE ELIE	10	PAPINEAU JEAN-GUY	15	BRAULT OSCAR	22	22
52	DAIGNEAULT OSCAR	61	MC GUTCHSON CHR.	9	BELL MME W.	16	COLLETTE ROSALINA	21	21
53	JANELLE LEONIDE	62	VIENS MME P.	8	DUMAIS AUG.	17	CHARRON L.	20	20
54	JANELLE LEONIDE	63	VIENS MME P.	7	KELLER MME. FRBD.	18	MORENCY	19	19
55	JANELLE LEONIDE	64	VIENS MME P.	6	LABOSSIERE NAP.	19	COLLETTE ROSALINA	18	18
56	JANELLE LEONIDE	65	VIENS MME P.	5	BOVIN MME. JOS.	20	COLLETTE ROSALINA	17	17
57	JANELLE LEONIDE	66	VIENS MME P.	4	BOVIN MME. JOS.	21	COLLETTE ROSALINA	16	16
58	JANELLE LEONIDE	67	VIENS MME P.	3	BOVIN MME. JOS.	22	COLLETTE ROSALINA	15	15
59	JANELLE LEONIDE	68	VIENS MME P.	2	BOVIN MME. JOS.	23	COLLETTE ROSALINA	14	14
60	JANELLE LEONIDE	69	VIENS MME P.	1	BOVIN MME. JOS.	24	COLLETTE ROSALINA	13	13
61	JANELLE LEONIDE	70	VIENS MME P.			25	COTE LUDGER	25	25
62	JANELLE LEONIDE	71	VIENS MME P.			26	DESCAMPS MME. PAUL	26	26
63	JANELLE LEONIDE	72	VIENS MME P.			27	DUBOIS MME. HENRI	27	27
64	JANELLE LEONIDE	73	VIENS MME P.			28	ELANCHET LUDGER	28	28
65	JANELLE LEONIDE	74	VIENS MME P.			29	LAPIERRE MME. ALD.	29	29
66	JANELLE LEONIDE	75	VIENS MME P.			30	DUMAINE LOUIS	30	30
67	JANELLE LEONIDE	76	VIENS MME P.			31	WHITE MME. AL.	31	31
68	JANELLE LEONIDE	77	VIENS MME P.			32	WHITE MME. AL.	32	32
69	JANELLE LEONIDE	78	VIENS MME P.			33	LAROCQUE ARTHUR	33	33
70	JANELLE LEONIDE	79	VIENS MME P.			34	STE-MARIE NAP.	34	34
71	JANELLE LEONIDE	80	VIENS MME P.			35	BRUNELLE CHARLES	35	35
72	JANELLE LEONIDE	81	VIENS MME P.			36	ROBERT BEAUVAIS	36	36
73	JANELLE LEONIDE	82	VIENS MME P.			37	TREMBLAY MILLE R.	37	37
74	JANELLE LEONIDE	83	VIENS MME P.			38	BOUCHARD JOS. - JR.	38	38
75	JANELLE LEONIDE	84	VIENS MME P.			39	BOUCHARD JOS. - JR.	39	39
76	JANELLE LEONIDE	85	VIENS MME P.			40	DE CHANTAL MME.	40	40
77	JANELLE LEONIDE	86	VIENS MME P.			41	POTVIN ZOTIQUE	41	41
78	JANELLE LEONIDE	87	VIENS MME P.			42	RACICOT GABRIEL	42	42
79	JANELLE LEONIDE	88	VIENS MME P.			43	RACICOT GABRIEL	43	43
80	JANELLE LEONIDE	89	VIENS MME P.			44	ALLARD JOS	44	44
81	JANELLE LEONIDE	90	VIENS MME P.			45	ALLARD JOS	45	45
82	JANELLE LEONIDE	91	VIENS MME P.			46	BOUCHARD JOS. - JR.	46	46
83	JANELLE LEONIDE	92	VIENS MME P.			47	BOUCHARD JOS. - JR.	47	47
84	JANELLE LEONIDE	93	VIENS MME P.			48	LAMARRE ERN.	48	48
85	JANELLE LEONIDE	94	VIENS MME P.			49	LAMARRE ERN.	49	49
86	JANELLE LEONIDE	95	VIENS MME P.			50	LAMARRE ERN.	50	50

Section A
No 1 @ 90
à droite de la barrière principale

108'-0"

500

PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC

PARTIE 3 #3



acceptant donataire, savoir Désignation. un terrain de la longueur de deux arpents sur une largeur d'un arpent, de un et formant une superficie de trois arpents six et septes parties de la terre portant le numéro trois cent neuf (309) au livre de titres officiels de la dite paroisse de St. Joseph de Chambly, borné à l'est par le canal de Chambly, au sud et au sud-est par le canal du même numéro et à l'ouest par la propriété de Bonnard et appartenant à la dite Dame Dubuc. Tel et ainsi que le font se trouve actuellement. Déclaration. La dite Madame François Dubuc déclare faire la présente donation parce que telle est sa volonté, en considération du respect et de l'affection qui elle porte à la Sainte Eglise Catholique Apostolique et Romaine et dans le but exclusif d'établir sur l'immeuble ci-dessus, donne un cimetière pour la dite Paroisse du Très Saint Coeur de Marie sous l'invocation de St. Pierre et St. Paul à Chambly, tanton en la résidence du dit notaire soussigné, les jours, rubis et au produit pour le numéro trois mille neuf cent vingt sept de ses minutes. Et après lecture, les parties aux présentes ont signé avec et en présence du dit notaire soussigné, à l'exception du dit Sieur Napoléon Desautels, lequel a déclaré ne savoir signer en présence du dit notaire soussigné et en présence de Monsieur Arsène Papiereau et curé de Chambly tanton par dit témoin et certifier le consentement aux présentes du dit Napoléon Desautels, lequel témoin a signé en présence du dit notaire soussigné. (Signé) Justine Desautels et Dubuc et l'heureux phébus, Arsène Papiereau et de laokeny le P. S. sans copie de la minute des présentes de mesurer en mon lieu. (Signé) Notaire

+ faite

+ appelé Louis

PAR SEBASTIEN JANELLE
 CHAMBLY QUEBEC

DONNE UN CIMETIERE
 DECLARATION DE TRANSMISION
 EN 1914

PARTIE 3 #3

PARTIE 3

VESTIGES
CHAPELLE
DES
RECOLLETS

*

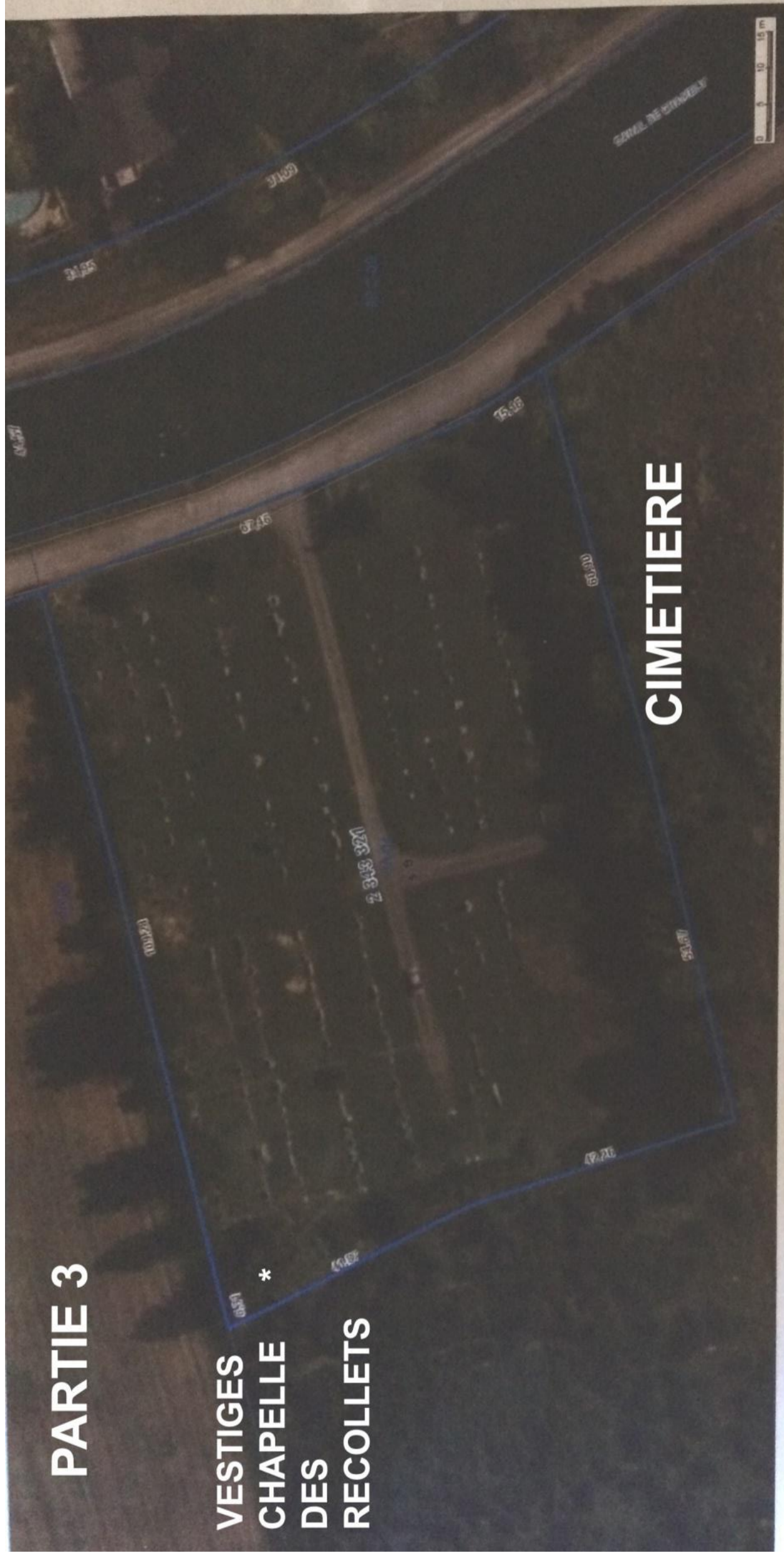
CIMETIERE

PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC

57005- Chambly

PARTIE 3 #3

Échelle 1:563



PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC

PARTIE 3 #3

**EMPLACEMENT
DE L'ESCALIER
DE 1626**



CONCLUSION #1

SAMUEL DE CHAMPLAIN LORS DE SON VOYAGE DE 1609, PARTI DE QUEBEC PAR LE FLEUVE ST-LAURENT EN REMONTANT LA RIVIERE RICHELIEU DES IROQUOIS. ARRIVA AU SAULT (RAPIDES DE CHAMBLY), LES CONTOURNA A PIEDS ET CONTINUA SEUL AVEC UN AUTRE MEMBRE DE SON EQUIPE EN CANOT JUSQU'AU LAC CHAMPLAIN.

LORS DE SON PASSAGE A CHAMBLY EN 1609, SAMUEL DE CHAMPLAIN CARTOGRAPHIE SUR CARTE CHAMBLY. IL VOIT IMMEDIATEMENT QUE CHAMBLY EST UNE COPIE CONFORME MAIS PLUS PETITE DE QUEBEC..

EN 1626, LORS DE LA CONSTRUCTION DU FORT ST-LOUIS SUR CAP AUX DIAMANTS A QUEBEC ET DE LA TRANCHÉE QUI FAISAIT LE TOUR DU FORT, SAMUEL DE CHAMPLAIN ET SON EQUIPAGE DECOUVRENT DU DIAMANT (CRYSTAL QUARTZ). COMME IL AVAIT DÉJÀ MENACE POSSIBLE DE L'ENEMI ANGLAIS, SAMUEL DE CHAMPLAIN RAMENA A CHAMBLY LE DIT TRESOR POUR LE CACHÉ. SAMUEL DE CHAMPLAIN PARTI DE LA FRANCE EN 1626 POUR QUEBEC. IL PRIT LA ROUTE DE L'OCEAN ATLANTIQUE JUSQU'À NEW HAMSTERDAM (NEW YORK). SAMUEL DE CHAMPLAIN ÉTAIT À NEW HAMSTERDAM (NEW YORK) EN 1626. IL PARTI DE CETTE EMPLACEMENT JUSQU'AU LAC CHAMPLAIN ET ENSUITE LA RIVIERE DES IROQUOIS (RICHELIEU) JUSQU'À CHAMBLY OU IL Y A IMPASSE A CAUSE DU SAULT (RAPIDES DE CHAMBLY POUR Y FONDER L'AUTRE VILLE NOMMÉ QUÉBEC. CETTE ROUTE EST LA ROUTE MANQUANTE DANS LES LIVRES D'HISTOIRE.

LE VIEUX CHAMBLY ENTRE LE 17/17A DE L'ÉGLISE ET JUSQU'À UN PEU EN BAS DE LA RUE DES CARRIERES ET ENTRE LA RUE DE L'ÉGLISE ET ST-GEORGES REPOSE SUR LE ROC SOIT A PARTIR DE 3-4 PIEDS SOUS LE SOL.

LE TUNNEL ET LA VOUTE RENFERMANT LE TRESOR DE SAMUEL DE CHAMPLAIN EST DANS UNE CAVERNE PRÉSENTE DANS LE ROC DU VIEUX CHAMBLY. SÉBASTIEN JANELLE SUPOSE QUE DANS LA VOUTE IL Y A DU CRYSTAL QUARTZ, LES CARTES, LES TOILES DE LA FONDATION DE LA NOUVELLE FRANCE, DE L'ARGENT DU 17^{ÈME} SIECLE, ETC. CETTE CAVERNE PRÉSENTE DANS LE VIEUX CHAMBLY EST DU MEME TYPE QUE CELLE DÉCOUVERTE À ST-LÉONARD À MONTRÉAL QUE VOUS POUVEZ VOIR SUR LE LIEN SUIVANT :

http://www.speleo.qc.ca/index.php?option=com_content&view=article&id=101&Itemid=161

EN AOUT 2015 AVEC LA CAMERA DE CHANTIER DE CONSTRUCTION, SEBASTIEN JANELLE CAPTE UN NUAGE DE VAPEUR SORTANT DU SOL, SOIT A 2-3 PIEDS DE LA LIMITE DU 17/17A DE L'ÉGLISE SOIT SUR LE TERRAIN DU 17A DE L'ÉGLISE. EN REPRENANT LA CARTE DE 1640, LA LOCALISATION DU NUAGE DE VAPEUR CORRESPONS EN PLEIN CENTRE DU SENECHAUSSÉE (F).

L'ENTRÉE DU TUNNEL DE LA CAVERNE EST SUR LE 17A RUE DE L'ÉGLISE A CHAMBLY ET LA VOUTE EST A L'EMPLACEMENT DE MR BOURDON.

SI ON REGARDE LA JONCTION ENTRE LE RUE DU FORT ET LA RUE DU TRESOR, CELLE-CI ARRIVE EGALEMENT A L'EMPLACEMENT DE MR BOURDON.

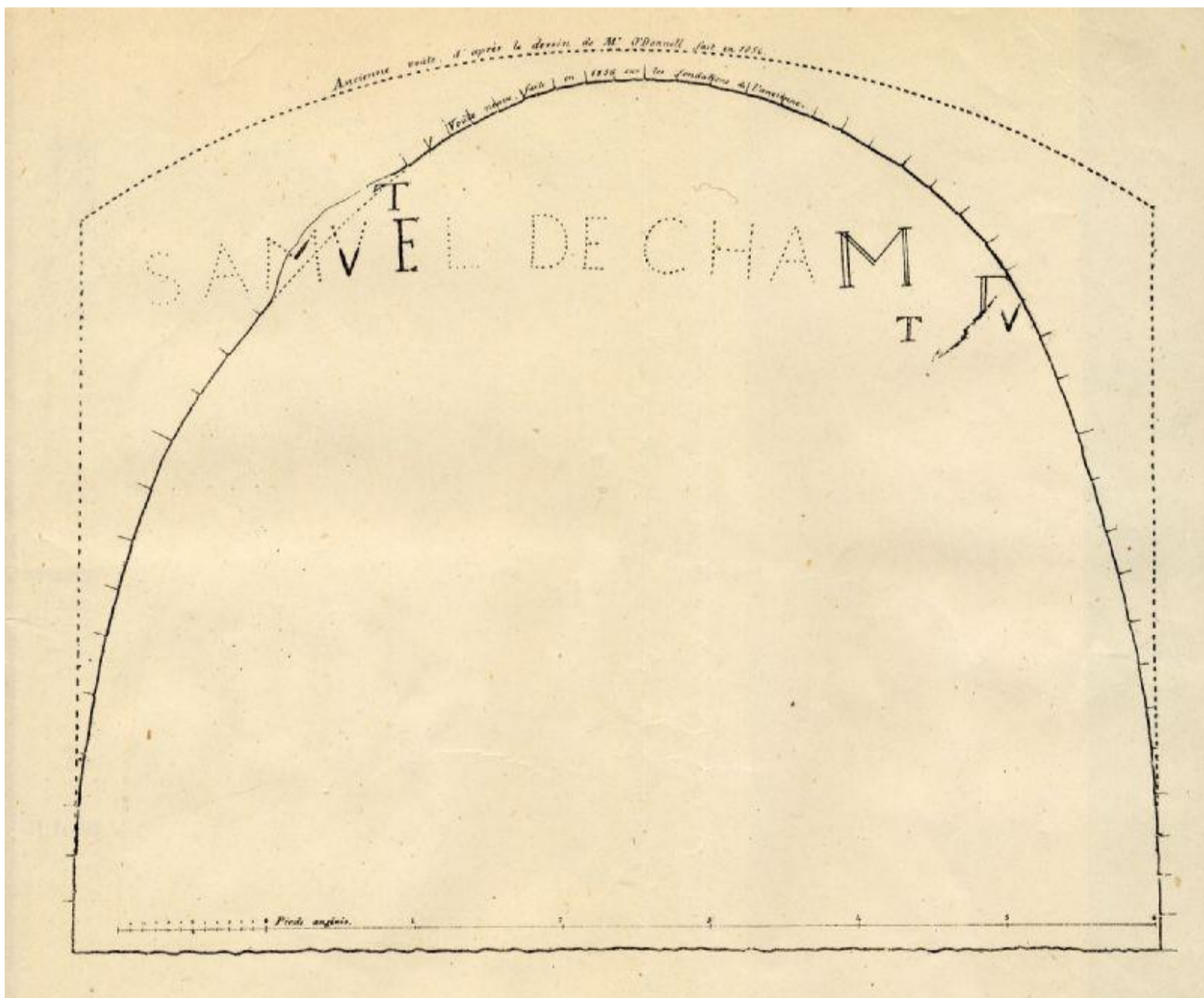
SI ON REGARDE LA CARTE A NOUVEAU AVEC DU REcul. CELUI QUI A FAIT LA CARTE EST JEAN BOURDON ET L'EMPLACEMENT OU EST LE TRESOR EST MR BOURDON EN D SUR LA CARTE DE 1640.

IL AURAIT ÉTÉ TROP FACILE DE METTRE UN X AVEC LA MENTION TRESOR A L'ENDROIT EXACTE DE MR BOURDON.

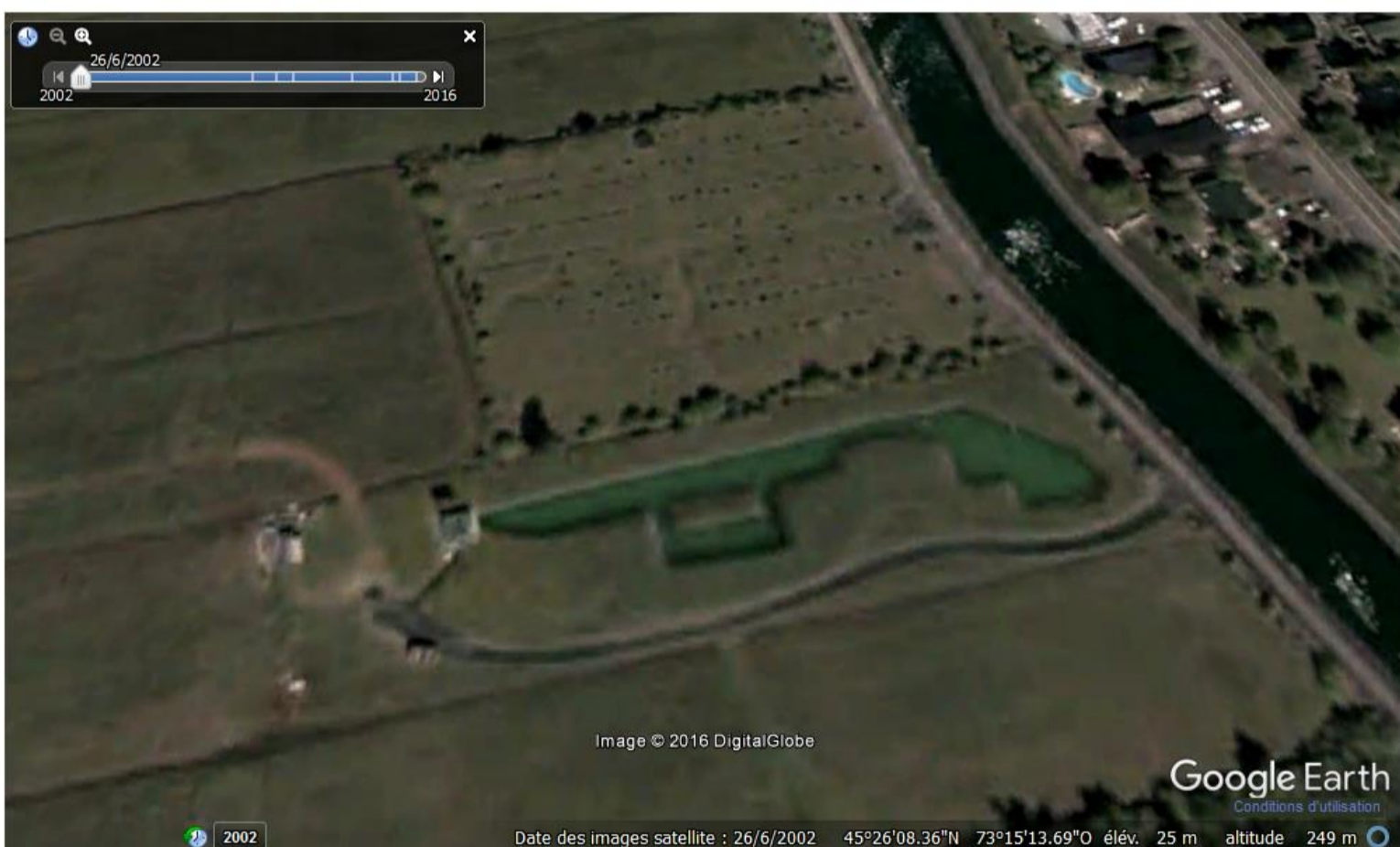
IL EXISTE NEUF (9) INDICES POUR AFFIRMER LA PRÉSENCE DE CE TRÉSOR A CHAMBLY AINSI QUE LA PRESENCE DU TOMBEAU DE SAMUEL DE CHAMPLAIN A CHAMBLY.

- LA PREMIÈRE (1) INDICE EST CELLE DE MR BOURDON SUR LA CARTE DE 1640 QUI MONTRE L'EMPLACEMENT EXACTE DU TRÉSOR.
- LA DEUXIEME (2) INDICE EST CELLE DE LA COTE ST-PIERRE SUR LA CARTE DE 1667 QUI DEMONTRE QUE CHAMBLY EST QUEBEC DE 1626.
- LA TROISIEME (3) INDICE EST SUR LE TESTAMENT DE SAMUEL DE CHAMPLAIN. SUR SON TESTAMENT, SAMUEL DE CHAMPLAIN AVAIT PRIS SOINT DE MENTIONNER QUE L'HÉRITIÈRE DE SES BIENS EST NOTRE DAME DE LA RECOUVRANCE. LE PROPRIETAIRE DU TRESOR ÉTAIT SAMUEL DE CHAMPLAIN. LE TRESOR EST LE BIEN DE SAMUEL DE CHAMPLAIN. LE TRESOR EST LE BIEN A LA MORT DE SAMUEL DE CHAMPLAIN DE NOTRE DAME DE LA RECOUVRANCE. L'HÉRITIER DU TRÉSOR EST LA PAROISSE NOTRE DAME DE LA RECOUVRANCE. L'HÉRITIER DE CE BIEN EST LA PAROISSE NOTRE DAME DE LA RECOUVRANCE CE QUI VEUX DIRE QUE LE TRESOR DE SAMUEL DE CHAMPLAIN EST SITUÉ DANS LA PAROISSE NOTRE DAME DE LA RECOUVRANCE À CHAMBLY.

- LA QUATRIEME (4) INDICE EST SUR LA REPRESENTATION DU TOMBEAU DE SAMUEL DE CHAMPLAIN DISPONIBLE A LA BANQ. LE NOM DE « SAMVEL DE CHAM » EST INSCRIS MAIS PAS AU COMPLET ET IL EST IMPOSSIBLE QUI LE SOIT CAR IL N'ENTRE PAS TOUT AU LONG ET LA PERSONNE QUI L'A INSCRIT LA FAIT VOLONTAIREMENT. CE QUI ENTRE PAR CONTRE EST SAMVEL DE CHAMBLY CE QUI SIGNIFIE QUE SAMUEL DE CHAMPLAIN EST A CHAMBLY. NOUS AVONS CINQ CODES SUR CETTE REPRESENTATION. UN T AU DESSUS DE SAMVEL, UN T ET UN V EN DESSOUS DE CHAM, LA LIGNE DU NIVEAU DU SOL AINSI QUE LE L A L'ENVERS. LA DEUXIEME LIGNE AVEC DES PETITES POINTE COMME DU GAZON EST LE NIVEAU DU SOL. DONC LE T AU DESSUS DE SAMVEL SIGNIFIE LE TOMBEAU DE SAMUEL DE CHAMPLAIN A CHAMBLY SOUS LE SOL . LE T ET LE V EN DESSOUS DE CHAM SIGNIFIE LE TRESOR DANS LA VOUTE DANS LE SOL DE CHAMBLY EST PLUS PROFOND QUE LE TOMBEAU. A COTE DU V IL Y A UNE LIGNE EN L A L'ENVERS QUI VA JUSQU'AU V. CE L À L'ENVERS MONTRE LE TUNNEL QUI VA DE LA LIGNE DE SOL JUSQU'AU ROC OÙ EST LA VOUTE À CHAMBLY. UNE PERSONNE EST VENU INSCRIRE EN 1856 SUR CETTE REPRESENTATION LA MENTION VOUTE EN HAUT DANS UNE PHRASE. IL EST A REMARQUER EGALEMENT QUE LA MENTION PIEDS ANGLAIS EST UNE UNITE DE MESURE DANS LE BAS DE LA REPRESENTATION. DONC IL RESTE A CROIRE QUE CETTE REPRESENTATION EST EGALEMENT CELLE D'UNE VOUTE.



- LA CINQUIEME (5) INDICE EST LA MENTION DEPOT SUR LA CARTE DE CHAMBLY DE 1913 AINSI QUE SUR CELLE DE CHAMBLY DE 1928. A L'ENVERS, LE MOT DEPOT EST « TOPED » EN ANGLAIS QUI SIGNIFIE COURONNÉE EN FRANÇAIS. CETTE MENTION NOUS DONNE L'EXACTITUDE DE LA PRÉSENCE DU TRÉSOR DE SAMUEL DE CHAMPLAIN AU COIN DES RUES DE L'ÉGLISE ET DES CARRIÈRES À CHAMBLY.
- LA SIXIEME (6) INDICE EST LA VOIX DE SAMUEL DE CHAMPLAIN CAPTÉ PAR HASARD SUR ENREGISTREUSE LE 29 JANVIER 2015 A LA SORTIE DU TUNNEL DE LA CAVERNE DONNANT ACCES A LA VOUTE DU TRESOR. CETTE EMPLACEMENT EST ÉGALEMENT CELUI DU SENECHAUSÉE. VOICI LE LIEN POUR ÉCOUTER L'ENREGISTREMENT : https://youtu.be/A_aihWk0XF0
- LA SEPTIEME (7) INDICE EST LE FUSIL CAPTÉ SUR LA TERRE VOISINE DU CIMETIÈRE TRES SAINT CŒUR DE MARIE A CHAMBLY PAR IMAGE SATELLITE LE 26 JUIN 2002. CE FUSIL NOUS DONNE L'EMPLACEMENT DU TOMBEAU DE SAMUEL DE CHAMPLAIN DANS CE CIMETIÈRE.



Date de la dernière mise à jour : septembre 2016

Déclaration de services aux citoyens | Accès à l'information | Politique de confidentialité | Politique linguistique

Québec

© Gouvernement du Québec, 2012

- LA HUITIEME (8) INDICE EST LE FUSIL CAPTÉ SUR LA RUE VIENS A CHAMBLY PAR IMAGE SATELLITE LE 4 AOUT 2010. LE CENTRE DE CE FUSIL EST L'EMPLACEMENT DE LA CHAPELLE CHAMPLAIN . CE FUSIL DONNE L'EXACTITUDE DE L'EMPLACEMENT DE CETTE CHAPELLE CHAMPLAIN, DE MR BOURDON ET DU TRESOR, DU SENECHAUSSÉE, DU PRESBITAIRE AINSI QUE DES CENTS ASSOCIÉE. DONC, ON PEUT DIRE QUE CE FUSIL EST LA BORNE D'ARPENTAGE DE CES EMBLEMENTS.



Date de la dernière mise à jour : septembre 2016

[Déclaration de services aux citoyens](#) | [Accès à l'information](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Politique linguistique](#)

Québec

© Gouvernement du Québec, 2012

- LA NEUVIEME (9) INDICE EST LA PERSONNE QUI POURRAIT ETRE SAMUEL DE CHAMPLAIN CAPTÉE PAR CAMÉRA DE CHANTIER DE CONSTRUCTION LE 25 FÉVRIER 2017 AU TRAVERS DE LA CLOTURE. CETTE PERSONNE NOUS DONNE LA SORTIE EXACTE DU TUNNEL DU TRESOR A L'EMPLACEMENT DU SÉNÉCHAUSSÉE, A LA LIMITE DU TERRAIN DU 17-A DE L'ÉGLISE À CHAMBLY.



IL EST IMPOSSIBLE D'AVOIR ACCES A LA CAVERNE PAR L'EMPLACEMENT D MR BOURDON DIRECEMENT. C'EST A PARTIR DU 17A DE L'ÉGLISE CHAMBLY QUI N'Y A PLUS DE ROC ET QU'UN ACCÈS A LA CAVERNE VIA UN TUNNEL SERAIT POSSIBLE. IL EST ÉGALEMENT POSSIBLE QUE D'AUTRES TUNNELS SOIENT ENVISAGABLE DANS LE VIEUX CHAMBLY POUR AVOIR ACCÈS À LA CAVERNE. LES TUNNELS ET LA VOUTE DEVRAIENT ETRE ENTRE 4 PIEDS ET 15 PIEDS SOUS TERRE DANS LE ROC. LA VILLE DE CHAMBLY REFAIT LES INFRASTRUCTURES DE LA RUE DES CARRIÈRES ET LA RUE DE L'ÉGLISE À L'AUTOMNE 2019. PEU ETRE QU'UN TUNNEL DONNANT ACCÈS À LA CAVERNE SERA DÉCOUVERT À CE MOMENT ET QUE LE TRÉSOR DE SAMUEL DE CHAMPLAIN VERA LE JOUR. SI TOUTE FOIS AUCUN TUNNEL N'EST TROUVÉ, LA SEUL ACCES SERA CELLE AU SENECHAUSSÉE AU POINT F, SOIT AU 17A DE L'EGLISE A CHAMBLY.

**PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC**

PARTIE CONCLUSION #1

NUAGE DE VAPEUR

LIMITE ENTRE LE 17 ET LE 17A DE L'ÉGLISE *

17A

17

CRYSTAL QUARTZ *



PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC

CONCLUSION #1

LOCALISATION DE LA SORTIE DU TUNNEL

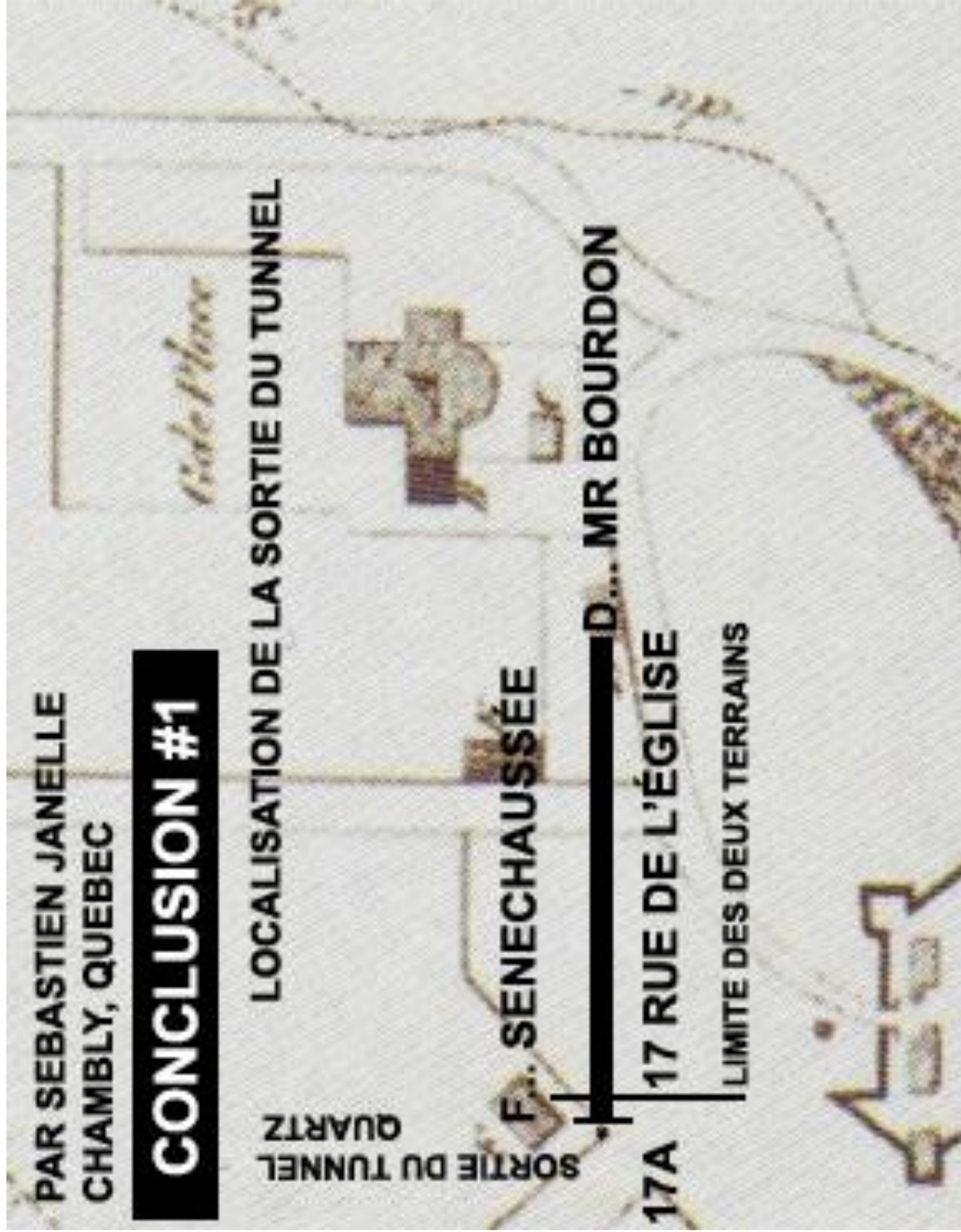
SORTIE DU TUNNEL
QUARTZ

F... SENECHAUSSEE

D... MR BOURDON

17A 17 RUE DE L'ÉGLISE

LIMITE DES DEUX TERRAINS

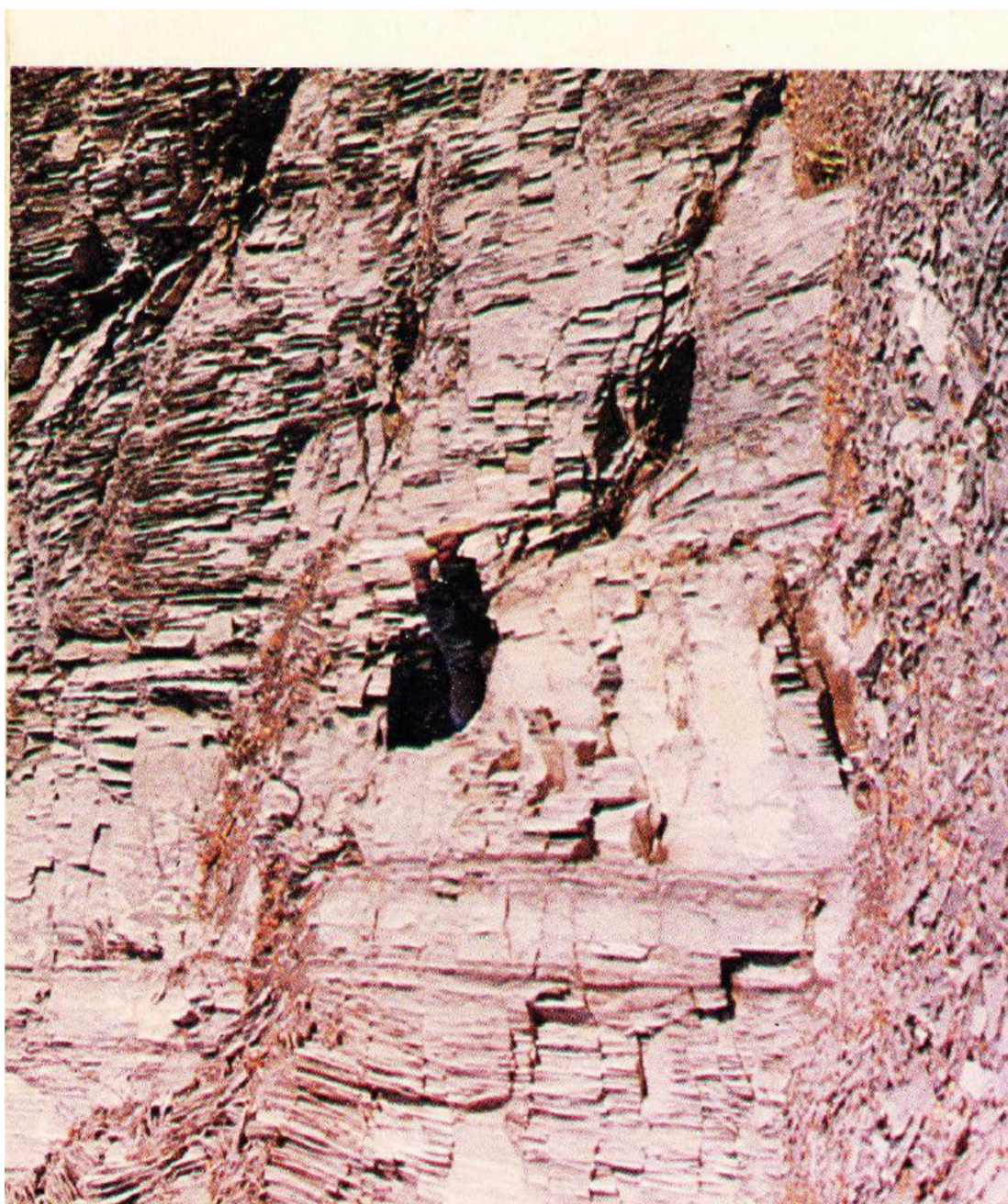


CONCLUSION #2

D'APRES UN EXERTISE DU DEPARTEMENT DE GEOLOGIE DE L'UNIVERSITE LAVAL A QUEBEC, VOICI CE QU'ON RETROUVE SUR LE CAP DIAMANT À QUEBEC A L'ENDROIT MEME OU SAMUEL DE CHAMPLAIN A CONSTRUIT LE FORT DE PIERRE DE 1626.

MEME SAMUEL DE CHAMPLAIN EN FAIT LA MENTION DANS LE TEXTE A COTE DE LA PHOTO PRINCIPALE.

SAMUEL DE CHAMPLAIN PENSAIT PAR CONTRE QU'IL SAGISSAIT DE DIAMANT MAIS IL S'AGIT DE CRISTAL DE QUARTZ.



12

(Photo 1) Zone particulièrement fissurée et minéralisée de la falaise du promontoire de la ville de Québec

A section of the cliff of the Quebec City promontory which is particularly cracked and mineralized

Il y a, le long de la côte du dit Québec, des diamants dans des rochers d'ardoise qui sont meilleurs que ceux d'Alençon.

Samuel de Champlain

Les fissures du Cap-Diamant



(Photo 2) Cristaux de calcite en «dents de chien»
(scalénoédres)
Calcite crystals in "dog teeth" form
(Scalenohedrals)



(Photo 3) Cristal de quartz au milieu de cristaux
de calcite
Quartz crystal mixed in calcite crystals



(Photo 4) Cristal de quartz contenant des
inclusions bitumineuses
Quartz crystal with bituminous inclusions



(Photo 5) Strontianite réniforme au milieu de
cristaux de calcite
Reniform strontianite mixed in calcite crystals



(Photo 6) Touffes de strontianite en forme
d'oursin et cristal de dolomite sur calcite
Sea urchin-like strontianite and dolomite crystal
on calcite



(Photo 7) Cristal de dolomite en forme
d'éventail et touffes de strontianite sur calcite
fan folded dolomite crystal and strontianite on
calcite



(Photo 8) Veinules de barite en petits bâtonnets
dans de la calcite
Chopstick form of barite (needle) in calcite

CONCLUSION #3

SÉBASTIEN JANELLE A DECOUVERT EN CAPTANT SUR CAMERA DE CHANTIER DE CONSTRUCTION EN AOUT 2015 LE NUAGE DE VAPEUR DE CRYSTAL QUARTZ QUI DONNE ACCÈS AU TUNNEL DE LA CAVERNE SUR LE TERRAIN DU 17A RUE DE L'ÉGLISE A CHAMBLY.

LE TRESOR EST SUR LE FOND D'AUTRUI, SOIT AU POINT D... MR BOURDON.

VOUS TROUVERAI CI BAS, LES DISPOSITIONS AU CODE CIVIL DU QUEBEC CONCERNANT LA DECOUVERTE D'UN TRESOR DANS LA PROVINCE DE QUEBEC SOUS L'ARTICLE 938.

a. 934

peu de valeur ou très détériorés qui sont laissés en des lieux publics, y compris sur la voie publique ou dans des véhicules qui servent au transport du public.

[1991, c. 64, a. 934].

riorated condition that are left in a public place, including a public road or a vehicle used for public transportation, are deemed abandoned things.

[1991, c. 64, a. 934; 2002, c. 19, s. 15; I.N., 2014-05-01].

■ C.C.Q., 914.

935. Les meubles sans maître appartiennent à la personne qui se les approprie par occupation.

Les meubles abandonnés que personne ne s'approprie appartiennent aux municipalités qui les recueillent sur leur territoire ou à l'État.

[1991, c. 64, a. 935].

935. A movable without an owner belongs to the person who appropriates it for himself by occupation.

An abandoned movable, if no one appropriates it for himself, belongs to the municipality that collects it in its territory, or to the State.

[1991, c. 64, a. 935].

■ C.C.Q., 653, 696, 914, 916.

936. Les immeubles sans maître appartiennent à l'État. Toute personne peut néanmoins les acquérir, par accession naturelle ou prescription, à moins que l'État ne possède ces immeubles ou ne s'en soit déclaré propriétaire par un avis du ministre du Revenu inscrit au registre foncier.

[1991, c. 64, a. 936; 2005, c. 44, a. 54].

936. An immovable without an owner belongs to the State. Any person may nevertheless acquire it by natural accession or prescription unless the State has possession of it or is declared the owner of it by a notice of the Minister of Revenue entered in the land register.

[1991, c. 64, a. 936; 2005, c. 44, s. 54].

■ C.C.Q., 653, 696, 914, 916.

937. Les biens sans maître que l'État s'approprie sont administrés par le ministre du Revenu; celui-ci en dispose conformément à la loi.

[1991, c. 64, a. 937; 2005, c. 44, a. 54].

937. Things without an owner which the State appropriates for itself are administered by the Minister of Revenue, who disposes of them according to law.

[1991, c. 64, a. 937; 2005, c. 44, s. 54].

938. Le trésor appartient à celui qui le trouve dans son fonds; s'il est découvert dans le fonds d'autrui, il appartient pour moitié au propriétaire du fonds et pour l'autre moitié à celui qui l'a découvert, à moins que l'inventeur n'ait agi pour le compte du propriétaire.

[1991, c. 64, a. 938].

938. Treasure belongs to the finder if he finds it on his own land; if it is found on the land of another, one-half belongs to the owner of the land and one-half to the finder, unless the finder was acting for the owner.

[1991, c. 64, a. 938].

■ C.C.Q., 935.

§ 2. — Des meubles perdus ou oubliés

939. Les meubles qui sont perdus ou oubliés entre les mains d'un tiers ou en un

§ 2. — Lost or forgotten movables

939. A movable that is lost or that is forgotten in the hands of a third person or in a

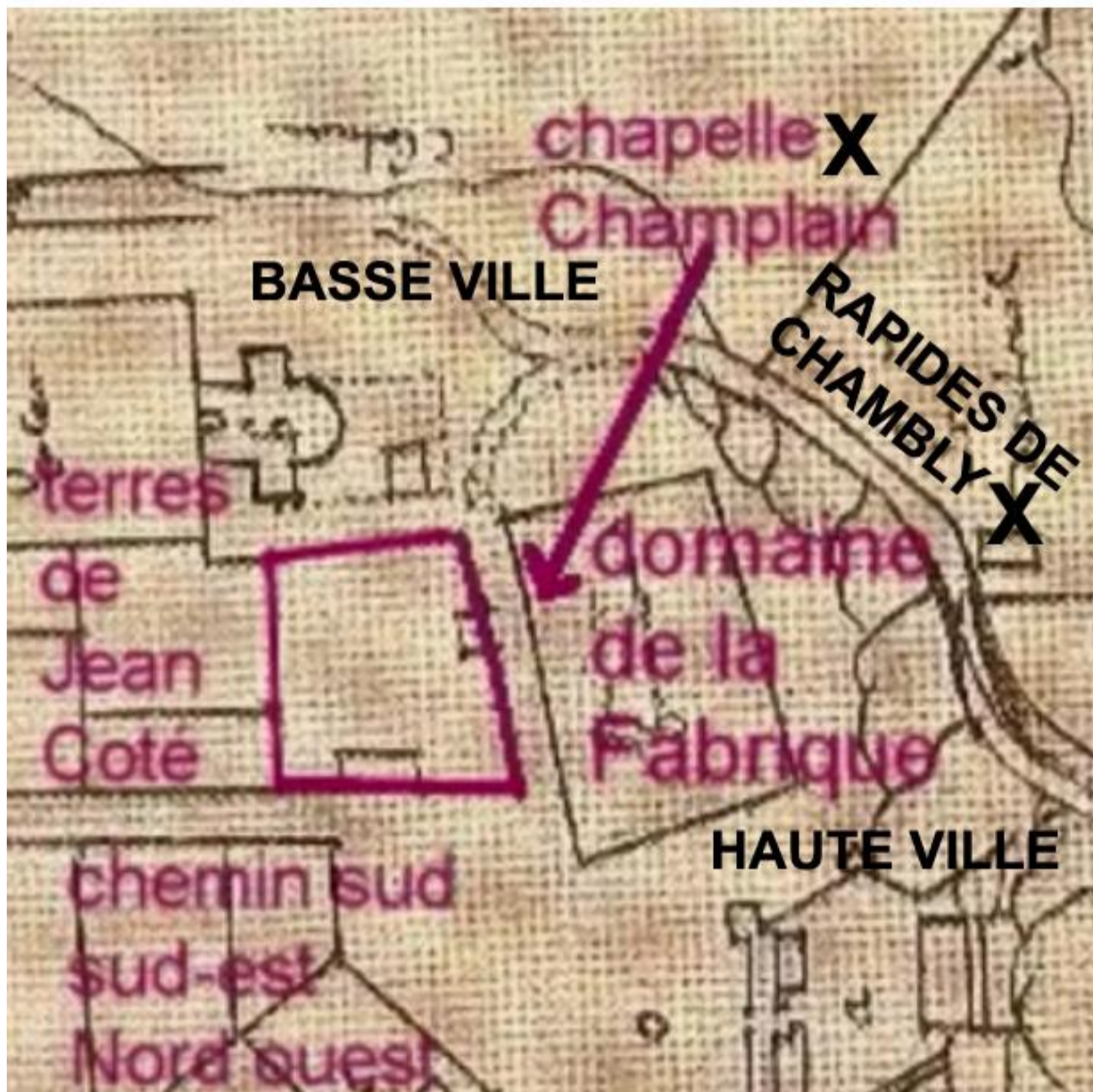
CONCLUSION #4

EN FIN FEVRIER 2015, SEBASTIEN JANELLE DECIDE DE REGARDER UN VIDEO SUR SON IPAD SUR LE TOMBEAU DE CHAMPLAIN ET DECOUVRE LA CARTE QUI SUIVIT.

A LA SECONDE QUE SEBASTIEN JANELLE A VUE LA CARTE AVEC LA FABRIQUE, LE DOMAINE DE LA FABRIQUE ET LES ROCHES QUI REPRESENTENT LES RAPIDES DE CHAMBLY (SAULT DE LA RIVIERE DES IROQUOIS) AINSI QUE LA HAUTE VILLE ET LA BASSE VILLE, SÉBASTIEN JANELLE SAVAIT QUE LA CHAPELLE CHAMPLAIN ET LE TOMBEAU DE SAMUEL DE CHAMPLAIN SE TROUVAIT A CHAMBLY.

PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC

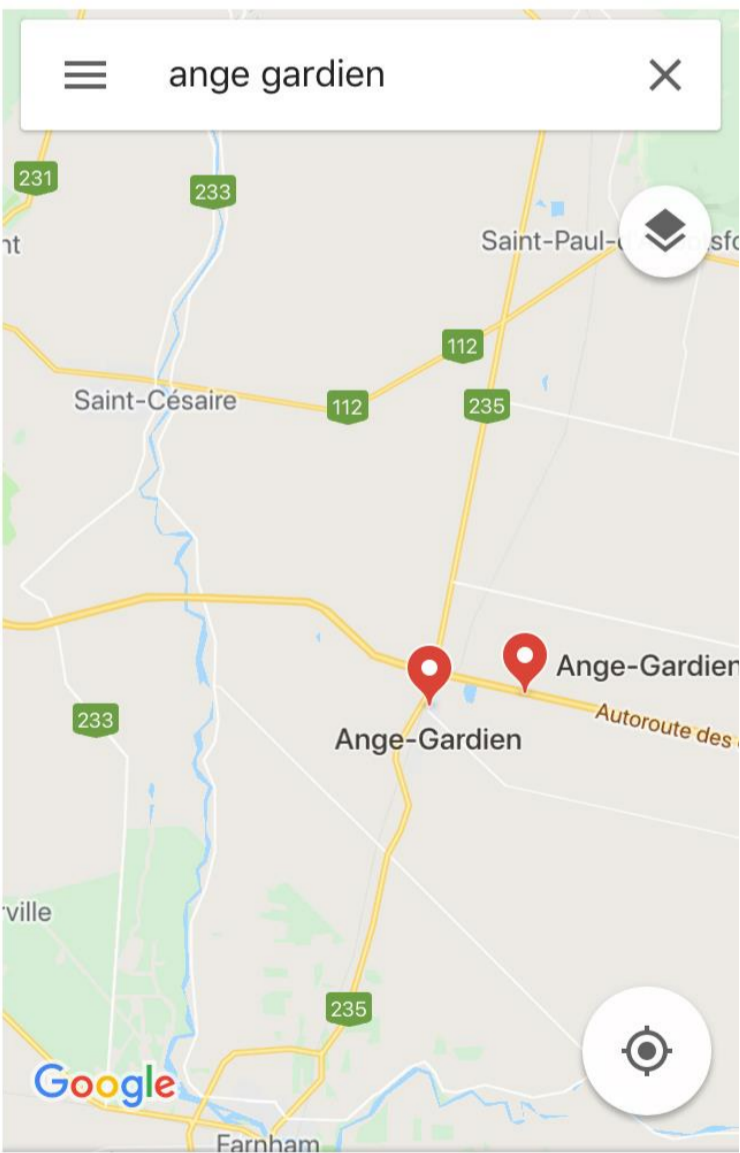
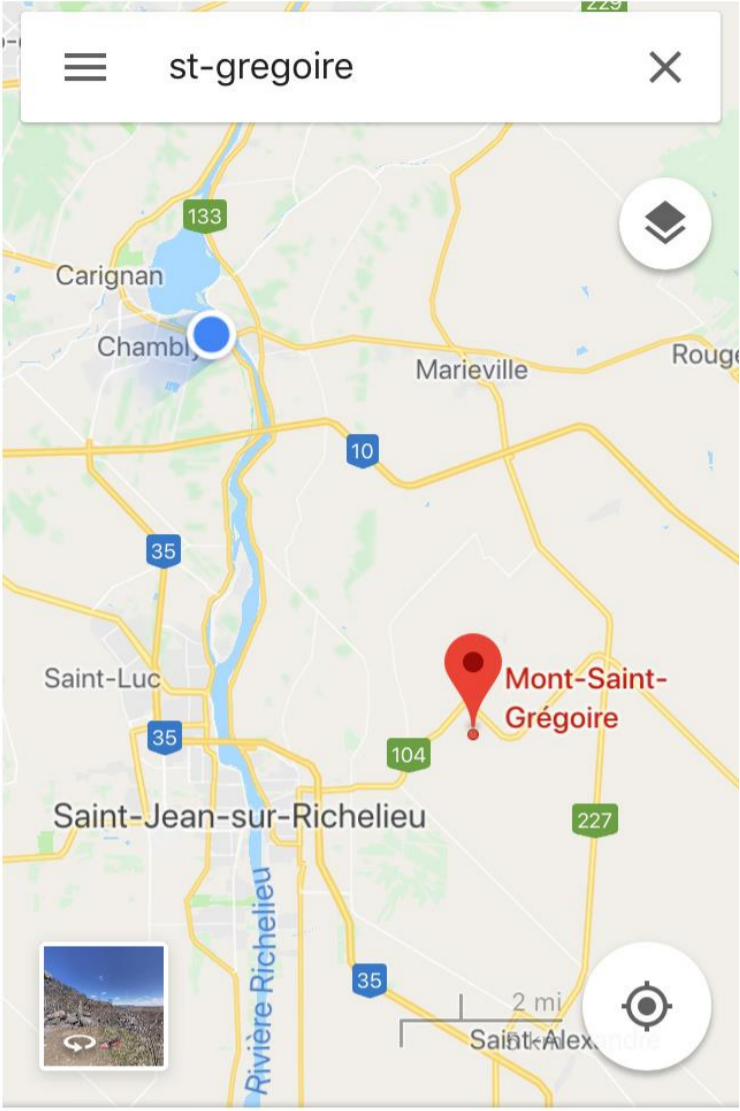
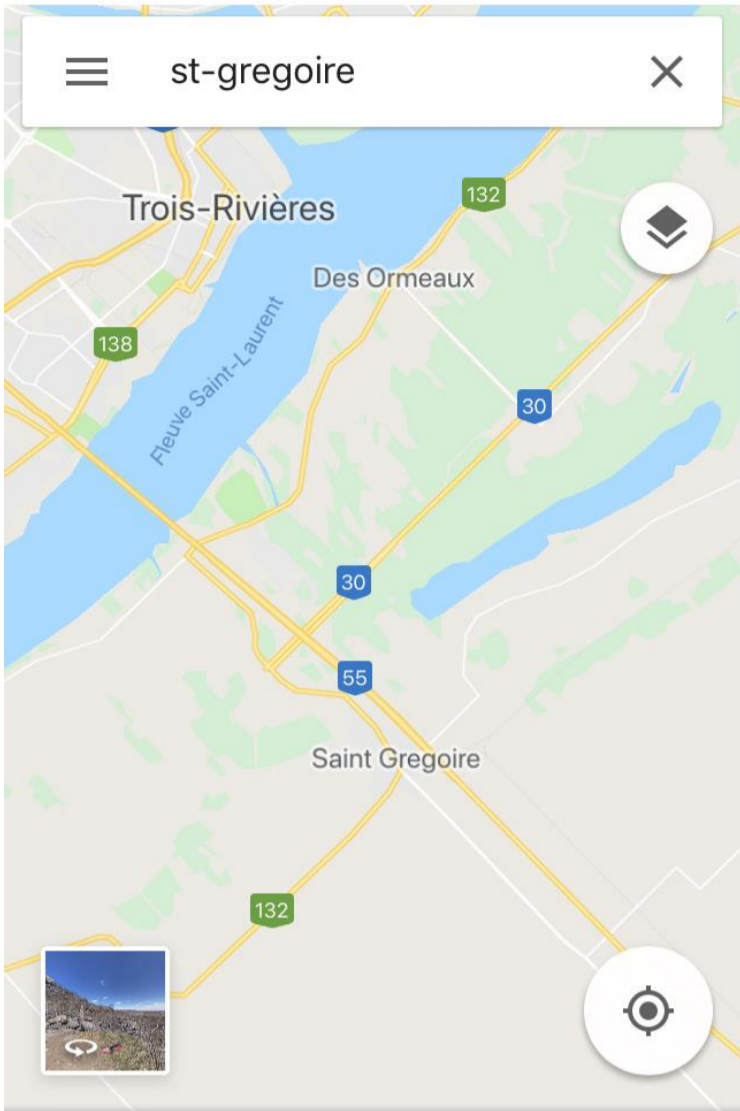
CONCLUSION #4



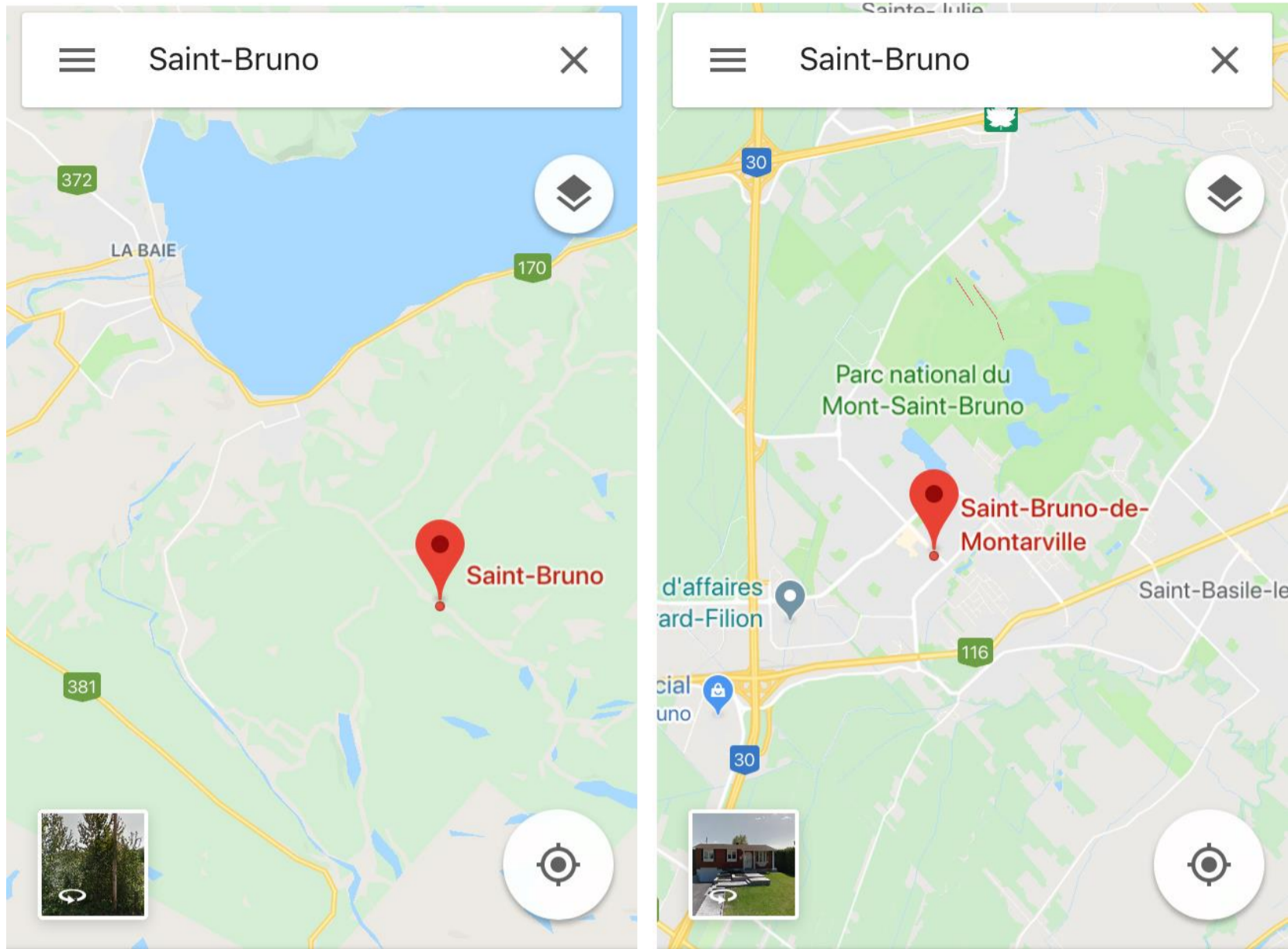
LES PREUVES DE VALIDATION

- LE MYSTERE DE SAMUEL DE CHAMPLAIN

AU QUEBEC IL Y A DES VILLES QUI PORTENT LE MEME NOM A DES ENDROITS DIFFERENTS COMME PAR EXEMPLE :







SELON LA CARTE DE 1640 DE QUEBEC ET CELLE DE CHAMBLY, ON REMARQUE QUE LA VILLE DE QUEBEC EST PRESQUE IDENTIQUE A CELLE DE CHAMBLY ; LA BASSE VILLE, LA HAUTE VILLE, L'EMPLACEMENT DU CIMETIERE, DU FORT CONSTUIT PAR SAMUEL DE CHAMPLAIN, LE RUISSEAU ETC.

CETTE CARTE DE 1640 A TOUJOURS ÉTÉ CONTREVERSÉE PAR LES HISTORIENS CAR ELLE NE REPRÉSENTAIT PAS TOUT A FAIT LA VILLE DE QUEBEC. CETTE CARTE DE 1640 REPRÉSENTE DANS LES MOINDRE DÉTAILS LA VILLE DE CHAMBLY.



PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBY, QUEBEC

PARTIE PRINCIPALE #3

CHAMBY 2016

**CHEMIN
STE-THERESE
CARIGNAN**

**RIVIERE RICHELIEU
RIVIERE DES IROQUOIS**

BASSE
VILLE

HAUTE VILLE

RUISSEAU ST-LOUIS

BASSE
VILLE

VESTIGES
DU FORT

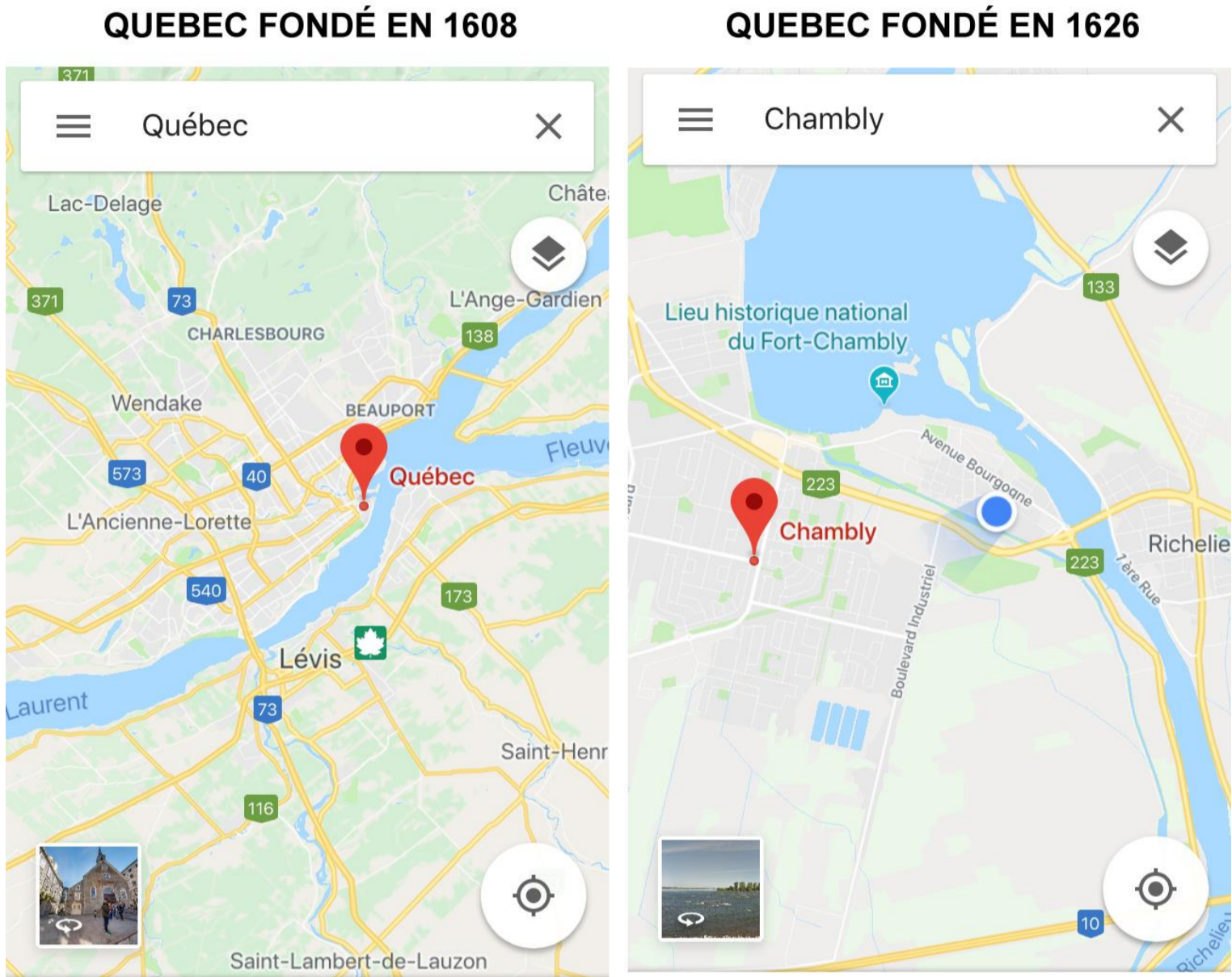
CIMETIERE

HAUTE VILLE

0 150 300 450 FT

Map

IL EST DONT A CONCIDERER QU'IL Y A EU UNE AUTRE VILLE NOMMÉ QUEBEC FONDÉ PAR SAMUEL DE CHAMPLAIN EN 1626 À L'EMPLACEMENT DE CHAMBLY. DONC, ON SE RETROUVE AVEC LA VILLE DE QUEBEC FONDÉ EN 1608 ET UNE AUTRE VILLE NOMMÉ QUEBEC EN 1626. VOILA LE MYSTERE DE SAMUEL DE CHAMPLAIN.



SAMUEL DE CHAMPLAIN EST DECEDÉ LE 25 DECEMBRE 1635 DANS CETTE AUTRE VILLE NOMMÉ QUEBEC FONDÉ EN 1626. LA PIERRE TOMBALE EST BIEN EN PLACE ENCORE AUJOURD'HUI DANS LE CIMETIÈRE TRÈS SAINT CŒUR DE MARIE À CHAMBLY (QUÉBEC 1626). LE TOMBEAU DU FONDATEUR DE LA NOUVELLE-FRANCE DEVRAIT ETRE À CHAMBLY SOUS CETTE PIERRE TOMBALE QUI EST DE TROP DANS LE CIMETIÈRE ET NON-RÉPERTORIÉE.

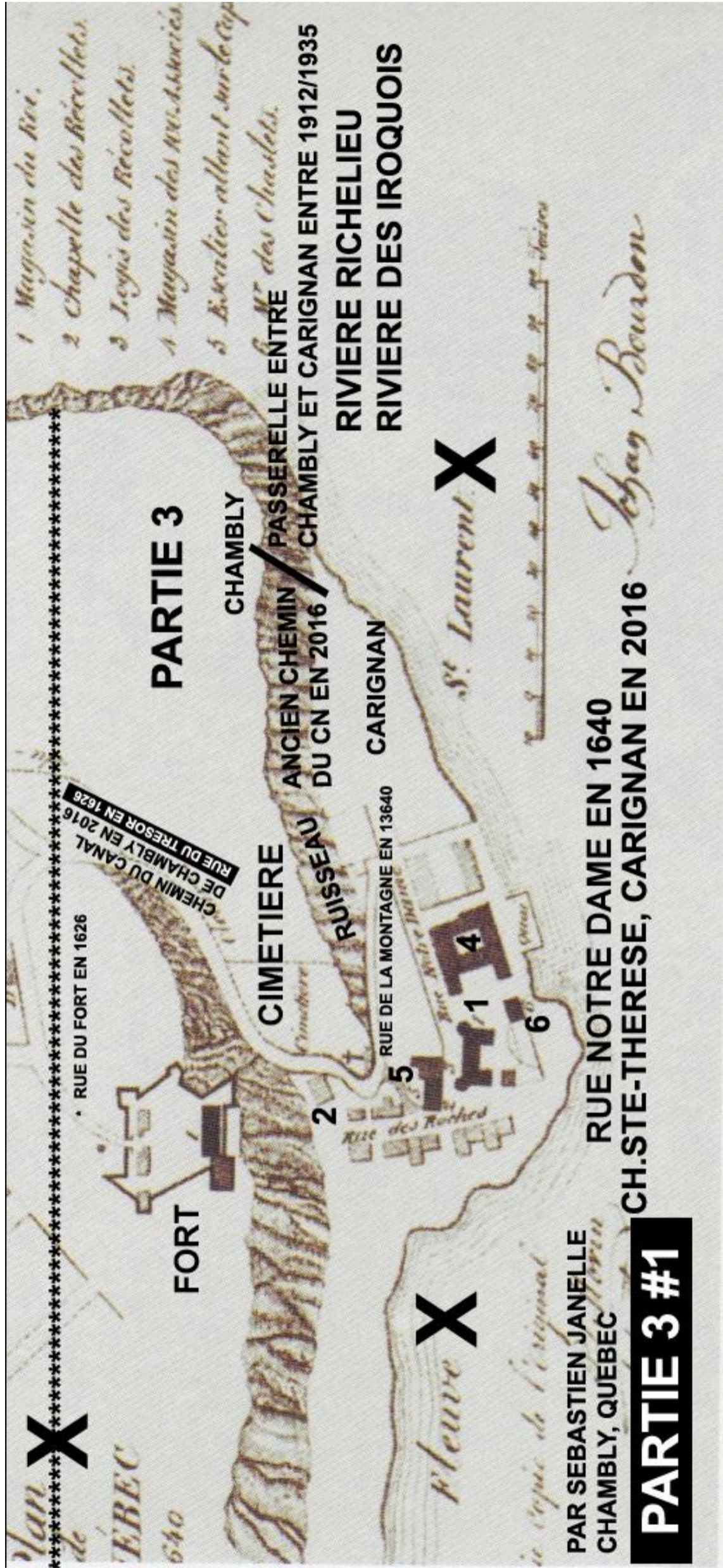
- *LE FORT ST-LOUIS DE 1626 À CHAMBLY*

SUR LA BANDE DU CANAL DE CHAMBLY, OÙ SE TROUVENT LES VESTIGES DU FORT ST-LOUIS DE 1626 CONSTRUIT PAR SAMUEL DE CHAMPLAIN, ON RETROUVE UNE BARRIÈRE AVEC UN AFFICHE LAISSÉE PAR PARC-CANADA.

« LIMITE DU LIEU HISTORIQUE »



EN AOUT 2016, PARC-CANADA A FAIT DES RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES SUR LE TERRAIN OÙ SE TROUVENT LES VESTIGES DU FORT ST-LOUIS DE 1626.



X

• RUE DU FORT EN 1626

CHAMBLY
 CHEMIN DU CANAL
 DE CHAMBLY EN 2016
 RUE DU TRESOR EN 1626

PARTIE 3

FORT

CHAMBLY

CIMENTIERE

**PASSERELLE ENTRE
 CHAMBLY ET CARIGNAN ENTRE 1912/1935**

RUISSEAU

CARIGNAN

RUE DE LA MONTAGNE EN 13640

X

X

St. Laurent

1 4
 6

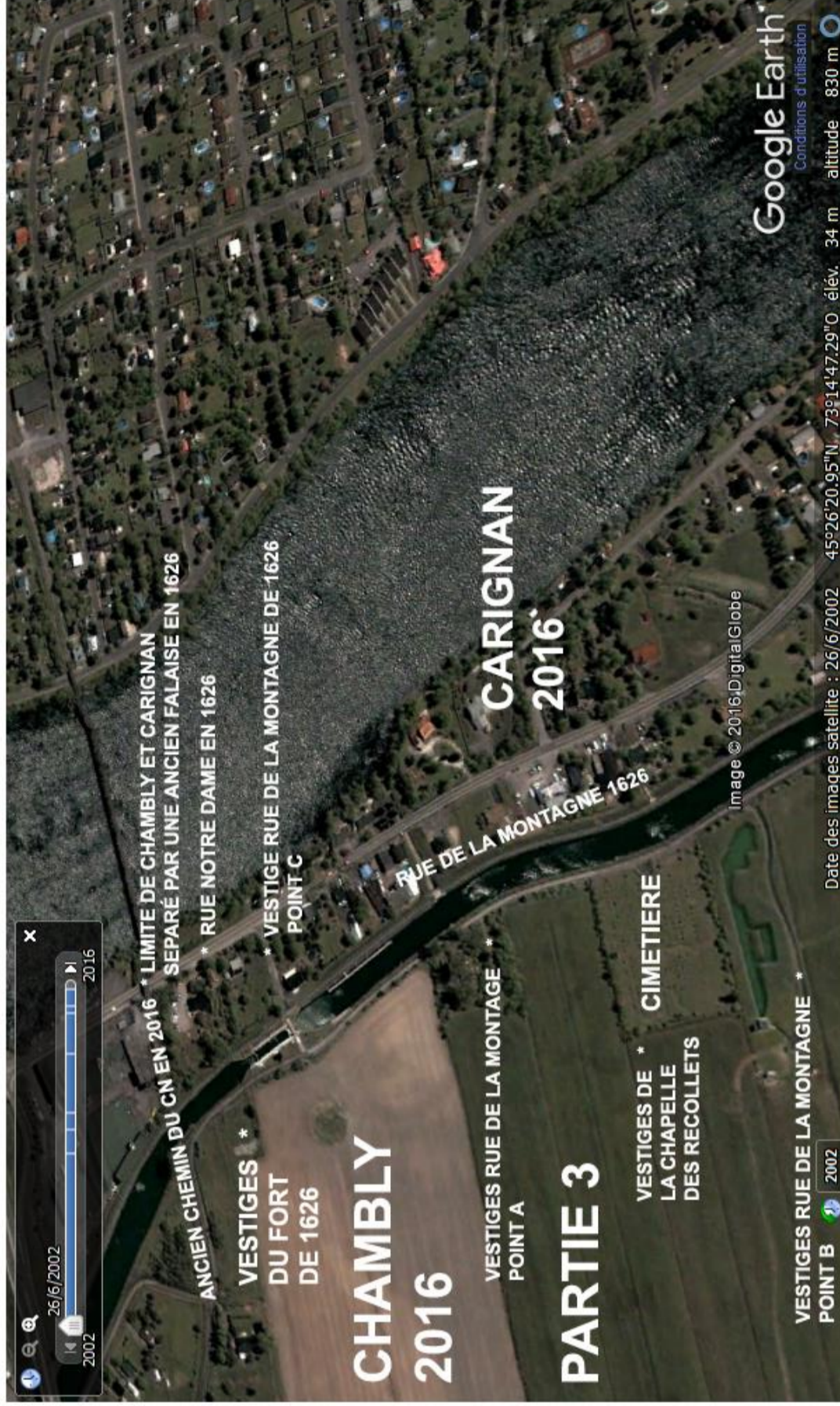
**PAR SEBASTIEN JANELLE
 CHAMBLY, QUEBEC**

**RUE NOTRE DAME EN 1640
 CH. STE-THERESE, CARIGNAN EN 2016**

PARTIE 3 #1

J. Bay Bourdon

0 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 Toises



**PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBYL, QUEBEC**

PARTIE 3 #1

Date de la dernière mise à jour : septembre 2016

Déclaration de services aux citoyens | Accès à l'information | Politique de confidentialité | Politique ling

Québec

© Gouvernement du Québec, 2012



PAR SEBASTIEN JANELLE de la dernière mise à jour : septembre 2016
Services aux citoyens | Accès à l'information | Politique de confidentialité | Politique linguistique

Québec

Gouvernement du Québec, 2012

PARTIE 3 #1



VESTIGES DU FORT
ST-LOUIS DE 1626

LANCHE
VERTE

PARTIE 3

PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC

57005- Chambly

PARTIE 3 #2

Échelle 1:281

VESTIGES DU FORT ST-LOUIS DE 1626

JANICHE

158,36

37,42

33,80

2 343 322

S: 1 369,2

30,57

51,64

PARTIE 3



JMap

PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC

57005- Chambly

Échelle 1:287

PARTIE 3 #2

VESTIGES DU FORT ST-LOUIS 1626



PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC

PARTIE 3 #2

PARTIE 3

FORT ST LOUIS DE 1626

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200
201
202
203
204
205
206
207
208
209
210
211
212
213
214
215
216
217
218
219
220
221
222
223
224
225
226
227
228
229
230
231
232
233
234
235
236
237
238
239
240
241
242
243
244
245
246
247
248
249
250
251
252
253
254
255
256
257
258
259
260
261
262
263
264
265
266
267
268
269
270
271
272
273
274
275
276
277
278
279
280
281
282
283
284
285
286
287
288
289
290
291
292
293
294
295
296
297
298
299
300
301
302
303
304
305
306
307
308
309
310
311
312
313
314
315
316
317
318
319
320
321
322
323
324
325
326
327
328
329
330
331
332
333
334
335
336
337
338
339
340
341
342
343
344
345
346
347
348
349
350
351
352
353
354
355
356
357
358
359
360
361
362
363
364
365
366
367
368
369
370
371
372
373
374
375
376
377
378
379
380
381
382
383
384
385
386
387
388
389
390
391
392
393
394
395
396
397
398
399
400
401
402
403
404
405
406
407
408
409
410
411
412
413
414
415
416
417
418
419
420
421
422
423
424
425
426
427
428
429
430
431
432
433
434
435
436
437
438
439
440
441
442
443
444
445
446
447
448
449
450
451
452
453
454
455
456
457
458
459
460
461
462
463
464
465
466
467
468
469
470
471
472
473
474
475
476
477
478
479
480
481
482
483
484
485
486
487
488
489
490
491
492
493
494
495
496
497
498
499
500
501
502
503
504
505
506
507
508
509
510
511
512
513
514
515
516
517
518
519
520
521
522
523
524
525
526
527
528
529
530
531
532
533
534
535
536
537
538
539
540
541
542
543
544
545
546
547
548
549
550
551
552
553
554
555
556
557
558
559
560
561
562
563
564
565
566
567
568
569
570
571
572
573
574
575
576
577
578
579
580
581
582
583
584
585
586
587
588
589
590
591
592
593
594
595
596
597
598
599
600
601
602
603
604
605
606
607
608
609
610
611
612
613
614
615
616
617
618
619
620
621
622
623
624
625
626
627
628
629
630
631
632
633
634
635
636
637
638
639
640
641
642
643
644
645
646
647
648
649
650
651
652
653
654
655
656
657
658
659
660
661
662
663
664
665
666
667
668
669
670
671
672
673
674
675
676
677
678
679
680
681
682
683
684
685
686
687
688
689
690
691
692
693
694
695
696
697
698
699
700
701
702
703
704
705
706
707
708
709
710
711
712
713
714
715
716
717
718
719
720
721
722
723
724
725
726
727
728
729
730
731
732
733
734
735
736
737
738
739
740
741
742
743
744
745
746
747
748
749
750
751
752
753
754
755
756
757
758
759
760
761
762
763
764
765
766
767
768
769
770
771
772
773
774
775
776
777
778
779
780
781
782
783
784
785
786
787
788
789
790
791
792
793
794
795
796
797
798
799
800
801
802
803
804
805
806
807
808
809
810
811
812
813
814
815
816
817
818
819
820
821
822
823
824
825
826
827
828
829
830
831
832
833
834
835
836
837
838
839
840
841
842
843
844
845
846
847
848
849
850
851
852
853
854
855
856
857
858
859
860
861
862
863
864
865
866
867
868
869
870
871
872
873
874
875
876
877
878
879
880
881
882
883
884
885
886
887
888
889
890
891
892
893
894
895
896
897
898
899
900
901
902
903
904
905
906
907
908
909
910
911
912
913
914
915
916
917
918
919
920
921
922
923
924
925
926
927
928
929
930
931
932
933
934
935
936
937
938
939
940
941
942
943
944
945
946
947
948
949
950
951
952
953
954
955
956
957
958
959
960
961
962
963
964
965
966
967
968
969
970
971
972
973
974
975
976
977
978
979
980
981
982
983
984
985
986
987
988
989
990
991
992
993
994
995
996
997
998
999
1000

BENNETT
PARTIE
QUI A BRULER
LE 11 MARS 1977

RUISSEAU

CARIGNAN

CHAMBLY

**PASSERELLE ENTRE CHAMBLY
ET CARIGNAN ENTRE 1912 ET 1935**

PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC

PARTIE 3 #2

FORT ST-LOUIS DE 1626

**RUE DU FORT EN 1626
CHEMIN DU CANAL DE
CHAMBLY EN 2016**

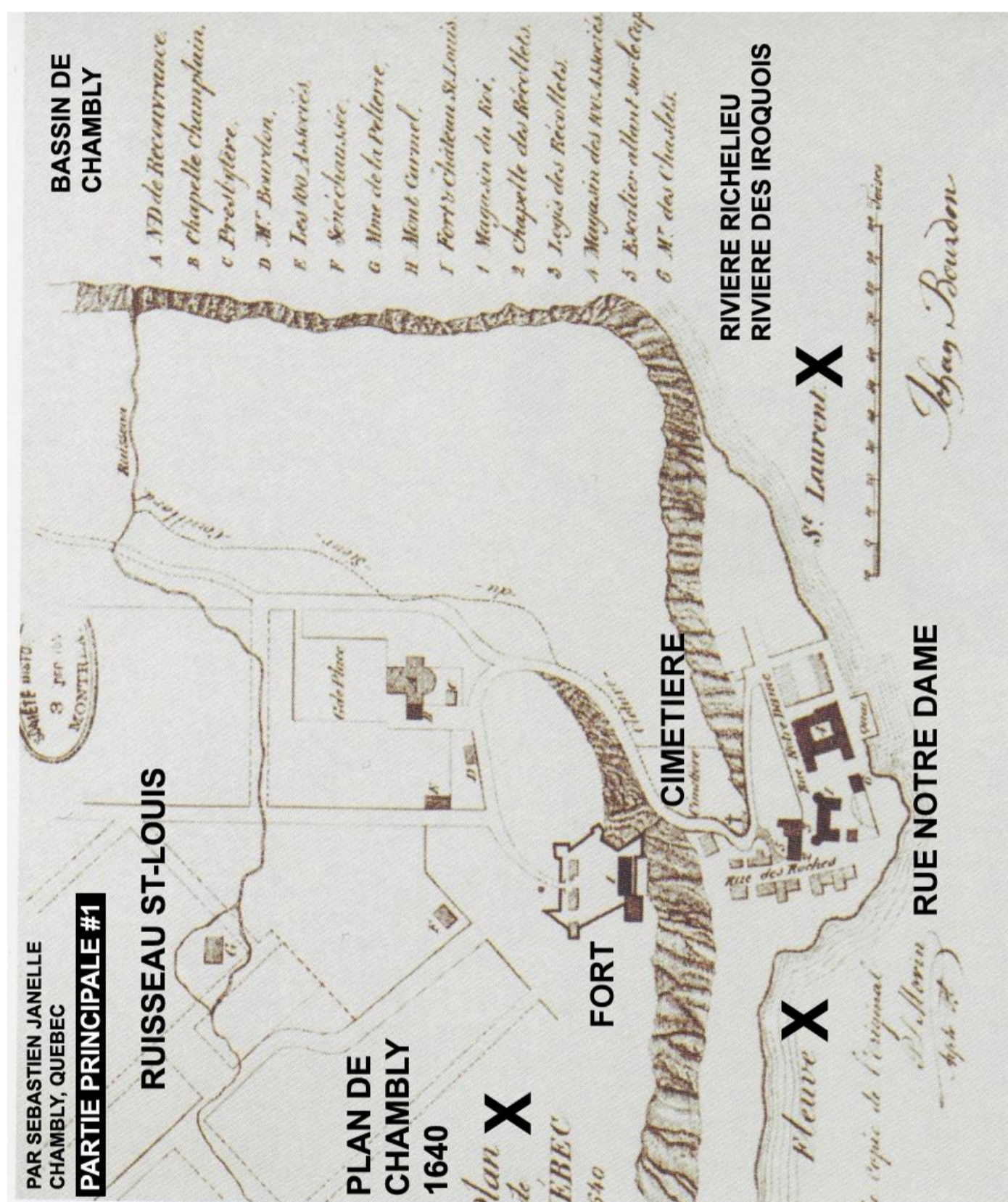
PARTIE 3

**PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC**

PARTIE 3 #2

- LE RUISSEAU ST-LOUIS À CHAMBLY

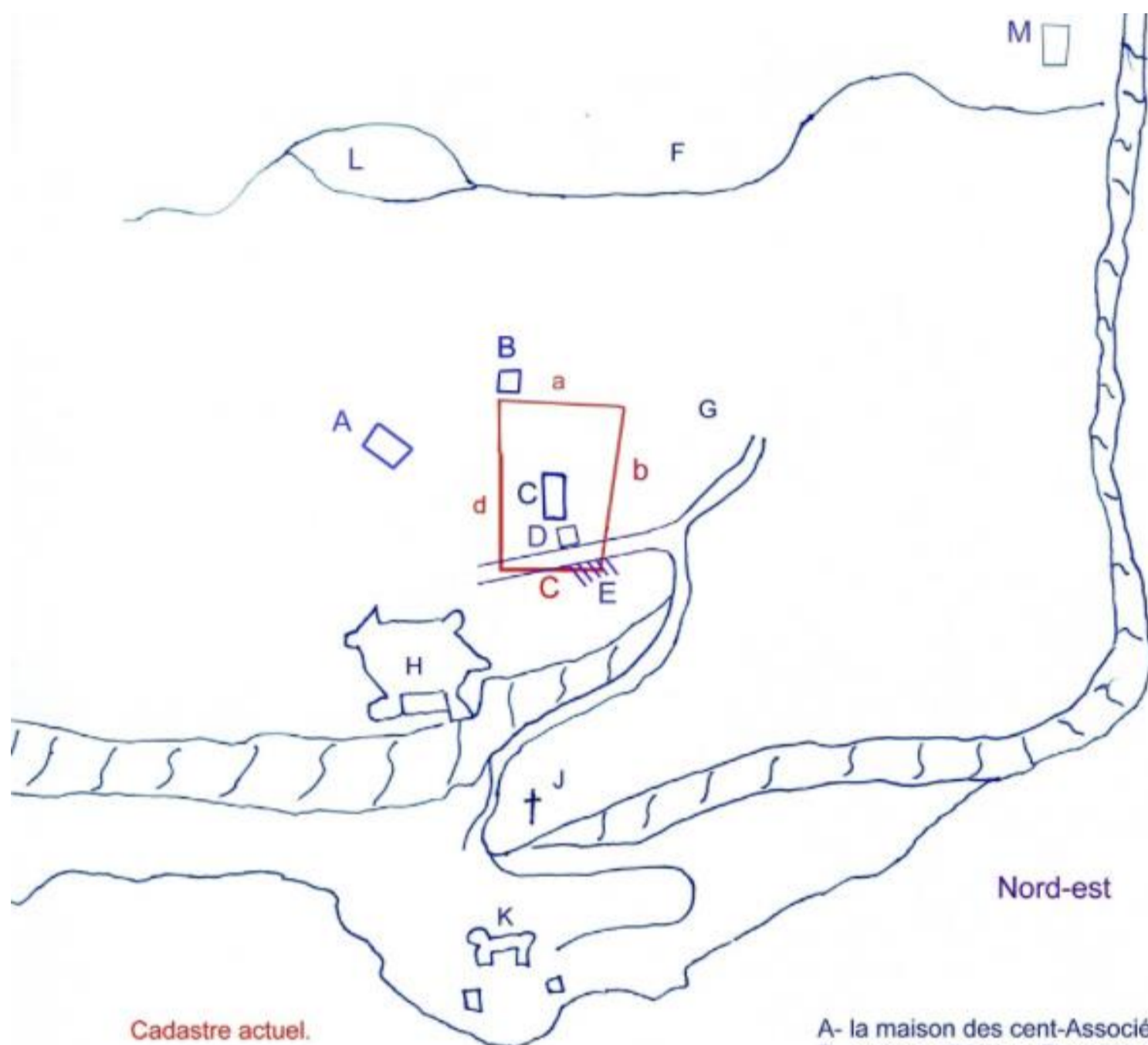
SELON LA CARTE DE QUEBEC EN 1640, NOUS RETROUVONS DES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS TEL QUE LE PRESBYTERE, MR BOURDON, SÉNÉCHAUSSÉE, MONT CARMEL, CHAPELLE DES RÉCOLLETS, MAGASIN DES 100 ASSOCIÉS ET L'ESCALIER ALLANT SUR LE CAP.



CETTE CARTE A ÉTÉ RETRAVAILLÉE PAR HISTORIENS ET ARCHEOLOGUES (SYLVIO DUMAS, HONORIUS PROVOST ET FRANCOISE NIELLON). LES RENSEIGNEMENTS MENTIONNÉS PLUS HAUT SUR LA CARTE DE QUEBEC EN 1640 SONT POURTANT MANQUANTS SUR CETTE CARTE RETRAVAILLÉE.

ON RETROUVE PAR CONTRE L'EMPLACEMENT DU FORT, DU CIMENTIERE ET DU RUISSEAU QUI SONT PRÉSENT.

POURQUOI NE PAS AVOIR CORRIGER LA MENTION DU RUISSEAU EN (F) SI IL SAGIT DE LA RIVIERE ST-CHARLES À QUEBEC (QUEBEC 1608)? LE PRÉSENT RUISSEAU SUR LES DEUX CARTES EST LE RUISSEAU ST-LOUIS QUI PERMETTAIT DE REJOINDRE LE BASSIN DE CHAMBLY (PLAN D'EAU DE LA RIVIÈRE DES IROQUOIS).

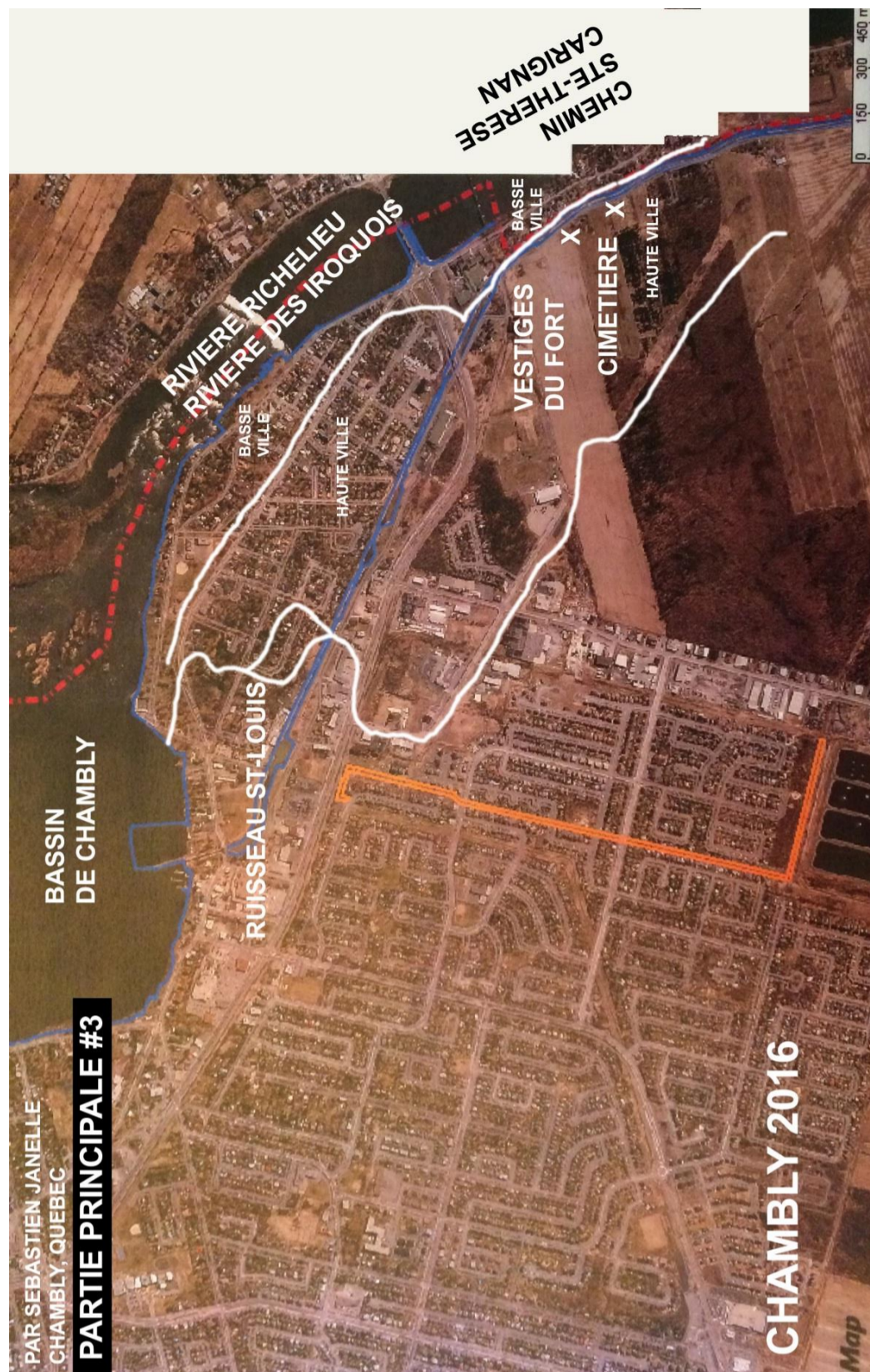


Cadastre actuel.

- a- rue du Trésor
- b- rue Buade
- c- rue du Fort
- d- rue Sainte-Anne

Plan hypothétique de Québec en 1639 selon les informations de Silvio Dumas et d' Honorius Provost et Françoise Niellon.

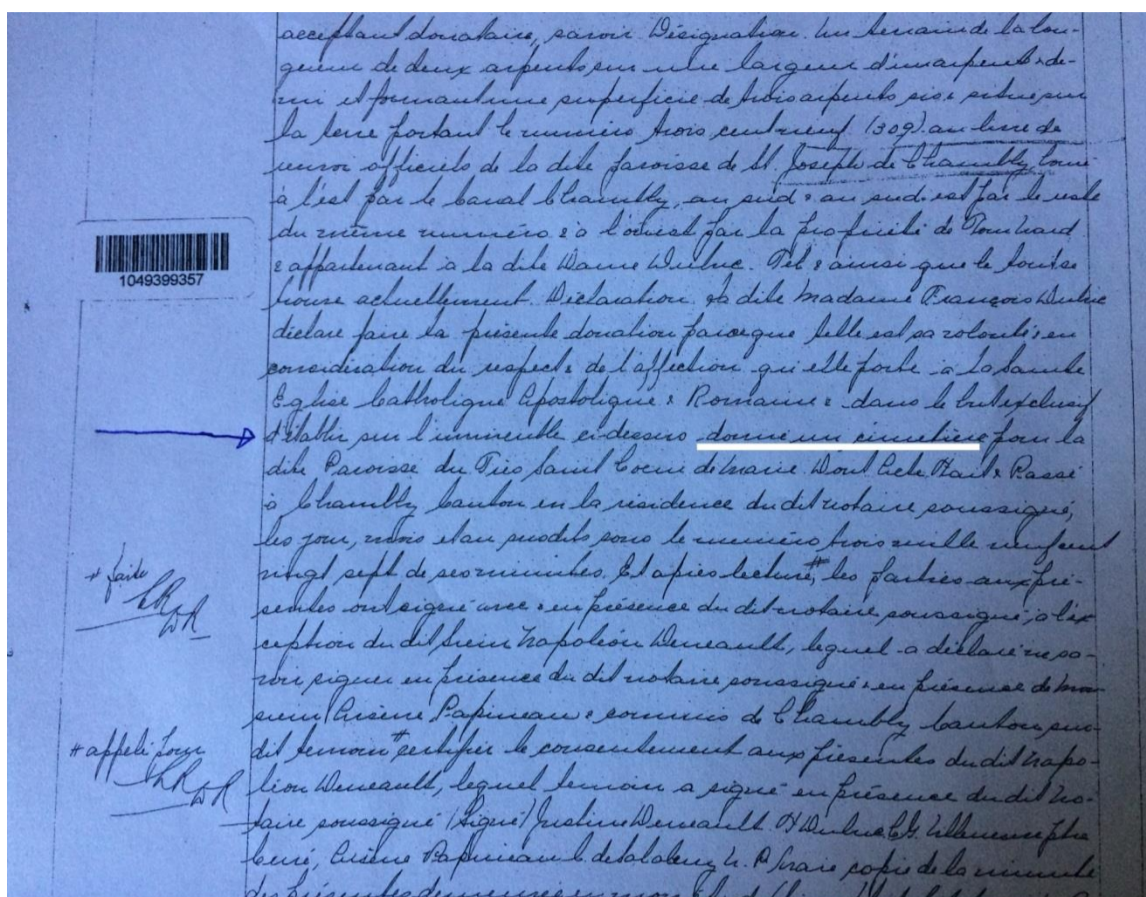
- A- la maison des cent-Associés
- B- maison d'Hélène Desportes
- C- Notre-Dame-de-Recouvrance
- D- résidence des Jésuites
- E- chapelle Champlain
- F- ruisseau
- G- terres de Guillaume Couillard
- H- fort Saint-Louis
- J- cimetière
- K- l'Habitation
- L- concession de Jean Beauvais pour les Ursulines
- M- bâtiment appartenant à Mme de Combalet, duchesse d'Aiguillon.



- LE CIMETIÈRE DE 1635 À CHAMBLY

EN 2015, SEBASTIEN JANELLE RENCONTRE LE RESPONSABLE ASSEZ AGÉ À LA PAROISSE ST-JOSEPH DE CHAMBLY QUI ENGLOBE MAINTENANT LA PAROISSE TRÈS SAINT CŒUR DE MARIE. CE DERNIER LUI DIT QUE LORSQU'ILS SE SONT FAITS DONNÉ LE TERRAIN OÙ SE TROUVE MAINTENANT LE CIMETIÈRE TRÈS SAINT CŒUR DE MARIE EN 1914 QU'IL Y AVAIT 3 PIERRES TOMBALES DÉJÀ SUR PLACE. UNE PIERRE TOMBALE SE TROUVE ENCORE DANS LE CIMETIÈRE (CELLE PROPOSÉ DANS SA RECHERCHE) ET LES DEUX AUTRES À GAUCHE À L'EXTÉRIEUR DU CIMETIÈRE MAIS QUE LES PIERRES TOMBALES NE SE TROUVENT PLUS LÀ AUJOURD'HUI LUI DIT LE VIELLE HOMME.

EN 1914, LA PAROISSE TRÈS SAINT CŒUR DE MARIE S'EST FAIT DONNÉ UN CIMETIÈRE ET NON PAS UN TERRAIN TEL QUE MENTIONNÉ DANS LA DÉCLARATION DE TRANSMISSION.

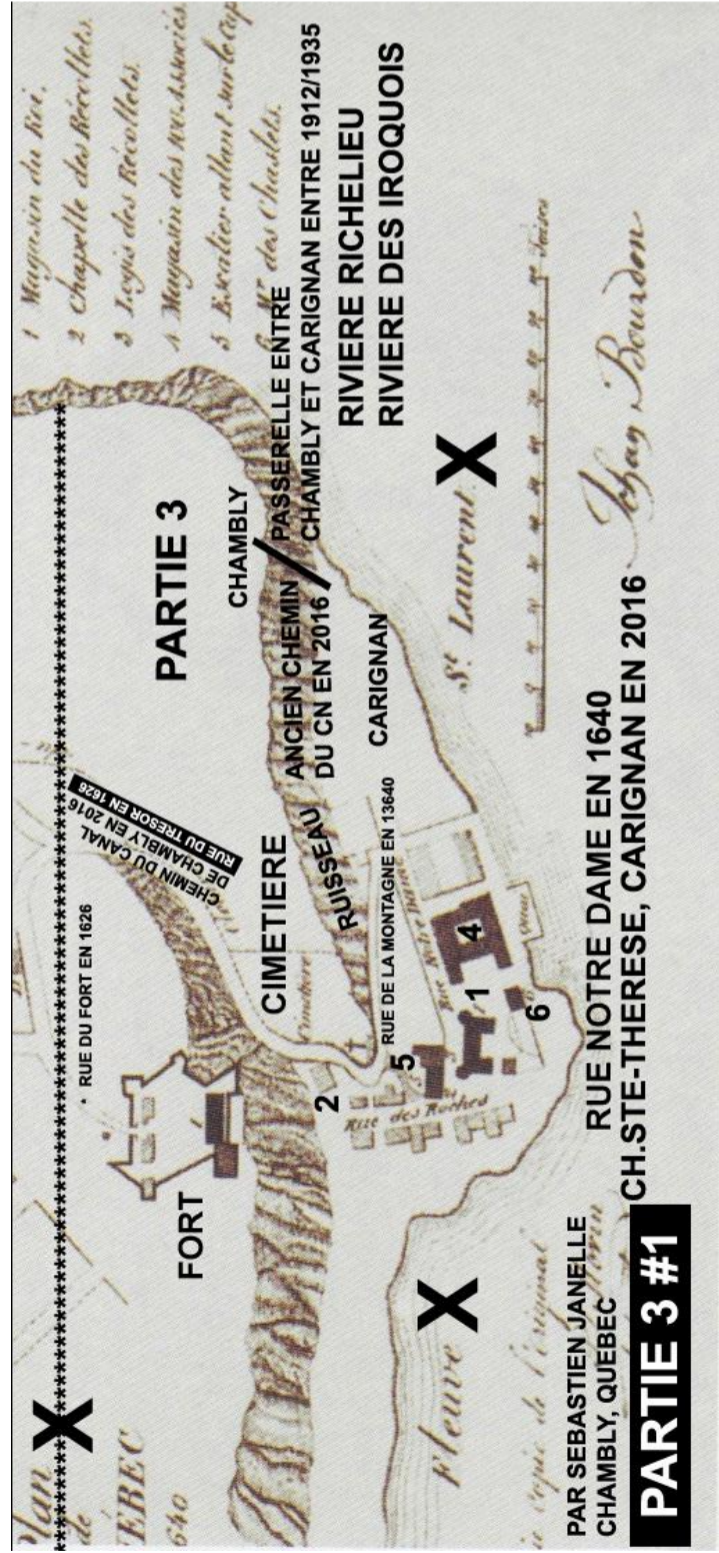


PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY QUEBEC

DONNE UN CIMETIERE
DECLARATION DE TRANSMISSION
EN 1914

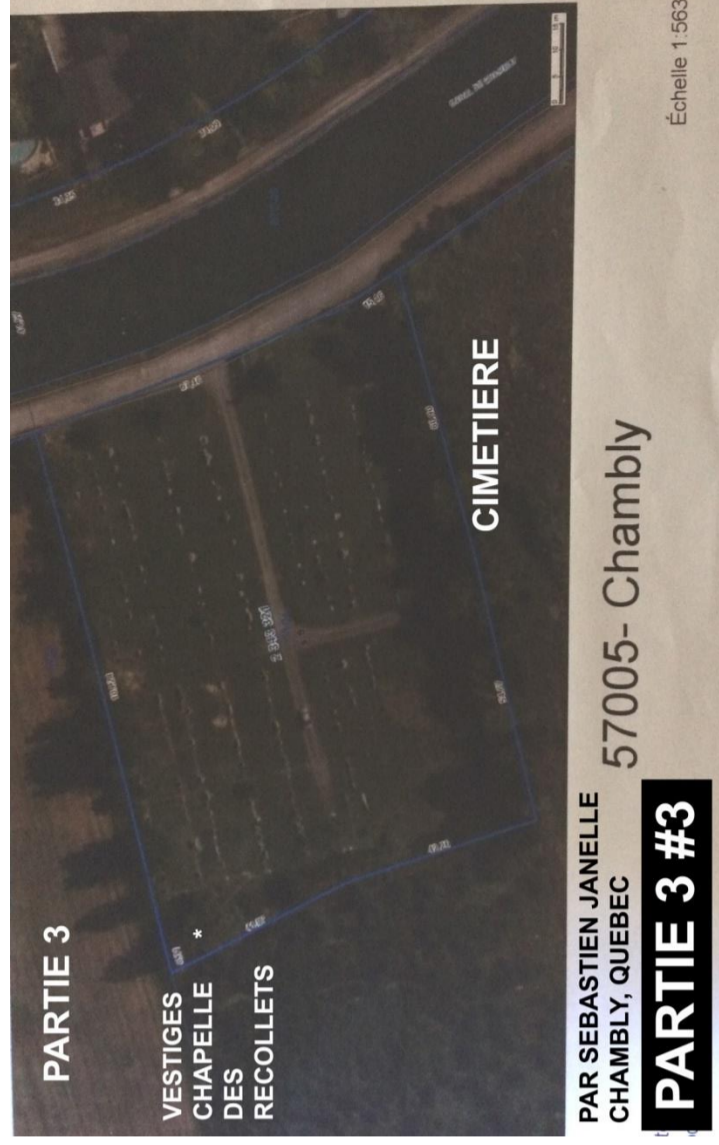
PARTIE 3 #3

SI ON REGARDE EN DÉTAIL LE TERRAIN DU CIMETIÈRE, IL N'EST PAS RECTANGULAIRE COMME QUI DEVRAIT ÊTRE MAIS AVEC UNE FORME POUR ENGLOBER LES VESTIGES DE LA CHAPELLE DES RÉCOLLETS QU'ON RETROUVE SUR LA CARTE DE 1640 AU POINT 2 PRÈS DU CIMETIÈRE. OÙ SE TROUVENT LES VESTIGES DE LA CHAPELLE DES RÉCOLLETS, SE TROUVAIT VERS 1982 UNE MOZAIQUE PAR TERRE DU DRAPEAU DE LA NOUVELLE-FRANCE.



PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC

PARTIE 3 #1



PAR SEBASTIEN JANELLE
CHAMBLY, QUEBEC

PARTIE 3 #3

LA PIERRE TOMBALE DE TROP DANS LE CIMETIÈRE ACTUEL TRÈS SAINT CŒUR DE MARIE DEVRAIT ÊTRE CELLE DE SAMUEL DE CHAMPLAIN TEL QUE SEBASTIEN JANELLE PROPOSE DEPUIS LE DÉBUT DE SA RECHERCHE. MAIS IL EST VRAI QUE SAMUEL DE CHAMPLAIN EST ENTERRÉ AVEC DEUX AUTRES PERSONNES DANS UN CIMETIÈRE PRÈS D'UNE CHAPELLE. LA PRÉSENTE CHAPELLE EST LA CHAPELLE DES RÉCOLLETS. SI ON PREND LES DIRES DU VIEILLE HOMME DE LA PAROISSE EN 2015, LES DEUX AUTRES PIERRE TOMBALE SERAIENT CELLE DE FRANCOIS DERÉ GRAND (21 MAI 1641) ET CHARLES RAINBAULT (22 OCTOBRE 1642).

UNE VERIFICATION DANS LE TOMBEAU SOUS LA PIERRE TOMBALE PAR UN ARCHEOLOGUE SERAIT DE MISE POUR VALIDER QUI SE TROUVE DANS CE TOMBEAU (SAMUEL DE CHAMPLAIN, FRANCOIS DERÉ GRAND OU CHARLES RAINBAULT). PEU IMPORTE SI IL SAGIT DE SAMUEL DE CHAMPLAIN OU UNE DES DEUX AUTRES PERSONNES DANS CE TOMBEAU, NOUS SAURONT QUE CE CIMETIÈRE EST CELUI OÙ EST ENTERRÉ SAMUEL DE CHAMPLAIN.

- L'ÉGLISE NOTRE DAME DE LA RECOUVRANCE

DANS LE DOCUMENT DU COMITÉ DE CHAMPLAIN DE 2008 (LA CHAPELLE ET LE TOMBEAU DE CHAMPLAIN) PRÉPARÉ PAR PIERRE DUBEAU, CE DERNIER NOUS PARLE DE L'ÉGLISE DE NOTRE DAME DE LA RECOUVRANCE A QUÉBEC.

DANS LE VIEUX-CHAMBLY, IL Y A LA PAROISSE TRÈS SAINT CŒUR DE MARIE. DANS CETTE PAROISSE IL Y A L'ÉGLISE TRÈS SAINT CŒUR DE MARIE OÙ QU'ON CÉLEBRE LA MESSE ET ÉGALEMENT LE CIMETIÈRE TRÈS SAINT CŒUR DE MARIE.

CHAMPLAIN EST MORT À QUEBEC DE 1626 (CHAMBLY ET CARIGNAN) DANS L'ÉGLISE DE NOTRE DAME DE LA RECOUVRANCE. IL Y AVAIT DEUX CHAPELLES DANS CETTE ÉGLISE EN HAUTE VILLE ; LA CHAPELLE CHAMPLAIN (RUE VIENS À CHAMBLY) ET LA CHAPELLE DES RÉCOLLETS DANS LE CIMETIÈRE (CIMETIÈRE TRÈS SAINT CŒUR DE MARIE À CHAMBLY). DONC L'ÉGLISE DE NOTRE DAME DE LA RECOUVRANCE N'EST PAS UN BÂTIMENT (ÉGLISE) MAIS SIMPLEMENT LA PAROISSE.

SAMUEL DE CHAMPLAIN EST ENTERRÉ PRÈS D'UNE CHAPELLE EN HAUTE VILLE DANS L'ÉGLISE DE NOTRE DAME DE LA RECOUVRANCE... CE QUI VEUT DIRE : SAMUEL DE CHAMPLAIN EST ENTERRÉ PRÈS DE LA CHAPELLE DES RÉCOLLETS DANS LA PAROISSE DE NOTRE DAME DE LA RECOUVRANCE.

*** ARTICLES - ÉRIC DOYON ***

1. ON AURAIT RETROUVÉ LE TOMBEAU DE SAMUEL DE CHAMPLAIN...
ET SON TRÉSOR !!!

<https://www.affairesdegars.com/page/article/4156064666/on-aurait-retrouve-le-tombeau-de-samuel-de-champlain-et-son-tresor.html>

2. CHASSE AU FANTÔME : CHAMPLAIN VEUT QU'ON LE TROUVE !!!

<https://www.affairesdegars.com/page/article/4156066123/presence-de-fantome-champlain-fait-entendre-sa-voix.html>

FIN

PAR SEBASTIEN JANELLE

26 octobre 2016

Mise à jour le 12 mars 2017

Mise à jour le 1 novembre 2018

Mise à jour le 4 janvier 2019

Mise à jour le 7 octobre 2019

info@tombeaudechamplain.ca

<http://www.tombeaudechamplain.ca>